



Assemblée générale

Distr. générale
9 avril 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015*

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 12

Commerce et développement

[Sous-programmes 1 à 5 du programme 10 (plan-programme biennal pour la période 2014-2015)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	6
A. Organes directeurs.	15
B. Direction exécutive et administration	17
C. Programme de travail	21
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement	22
Sous-programme 2. Investissements et entreprises	28
Sous-programme 3. Commerce international	35
Composante 1. Renforcement du commerce international	35
Composante 2. Produits de base	43
Sous-programme 4. Technologie et logistique	47

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement sous la cote A/68/6/Add.1.

** A/67/6/Rev.1.



Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux ..	53
D. Appui au programme	59
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015	64
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	65
III. Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015.....	66

Vue d'ensemble

Tableau 12.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant approuvé pour 2012-2013 ^a	151 513 100
Variation découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale	(3 818 800)
Variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire 2014-2015	(1 180 200)
Variation	(4 999 000)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2014-2015^a	146 514 100

^a Aux taux révisés de 2012-2013.

Tableau 12.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2012-2013	400	1 SGA, 1 SSG, 6 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 61 P-4, 74 P-3, 32 P-2/1, 12 G(1°C), 145 G(AC)
Créations	2	1 P-4 et 1 P-3 au titre de la composante direction exécutive et administration
Reclassements	1	1 G(1°C) à G(AC) au titre du sous-programme 1
Suppressions	(17)	1 D-2, 1 G(1°C) et 1 G(AC), au titre de la composante direction exécutive et administration, 2 G(AC) au titre du sous-programme 1, 1 P-3 et 1 G(AC) au titre du sous-programme 2, 1 P-3 et 2 G(AC) au titre du sous-programme 3/composante 1, 1 G(AC) au titre du sous-programme 3/composante 2, 2 G(AC) au titre du sous-programme 4, 1 G(AC) au titre du sous-programme 5, et 3 G(AC) au titre de la composante appui au programme
Transferts	2	1 P-5 et 1 G(AC) du sous-programme 4 au sous-programme 1.
Postes proposés pour l'exercice biennal 2014-2015	385	1 SGA, 1 SSG, 5 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 62 P-4, 73 P-3, 32 P-2/1, 10 G(1°C), 133 G(AC)

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : ACM = agent des corps de métier, AL = agent local, AN = administrateur recruté sur le plan national, AP = fonds réservés à l'appui au programme, ASS = agent du Service de sécurité, BO = budget ordinaire, DG = détachement à titre gracieux, G(AC) = agent des services généraux (Autres classes), G = agent des services généraux, G(1°C) = agent des services généraux (1^{re} classe), PN = personnel recruté sur le plan local, NR = fonds non réservés, RxB = ressources extrabudgétaires, SM = agent du Service mobile, SGA = Secrétaire général adjoint, SSG = Sous-Secrétaire général, VNU = Volontaire des Nations Unies, VSG = Vice-Secrétaire général.

Orientation générale

- 12.1 L'objectif principal du programme exécuté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Centre du commerce international (CCI) est d'aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés, et les pays en transition à s'intégrer de manière avantageuse dans l'économie mondiale pour favoriser une croissance et un développement durables et équitables. Par son action en faveur d'une mondialisation axée sur le développement, la CNUCED facilitera la mise en œuvre du programme mondial de développement et aidera les pays en développement à atteindre leurs objectifs, notamment l'élimination de la pauvreté, pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens, tirer parti des possibilités qu'offre la mondialisation et relever les défis qu'elle pose. Plus particulièrement, conformément aux priorités de l'Organisation, la CNUCED redoublera d'efforts, dans tous les domaines sectoriels relevant de sa compétence, pour appuyer le développement de l'Afrique.
- 12.2 Pour atteindre ces objectifs, la CNUCED s'attachera, dans le cadre de son mandat :
- À mener des activités pragmatiques de recherche et d'analyse sur les questions persistantes ou émergentes en matière de développement;
 - À travailler à l'établissement d'un consensus sur les efforts à déployer pour promouvoir aux plans national et international des politiques et des stratégies propices à un développement durable et partagé;
 - À apporter son soutien aux pays dans l'application de leurs propres stratégies de développement destinées à les intégrer dans l'économie mondiale et à leur permettre d'atteindre des taux viables de croissance et de développement.
- 12.3 Alors que les pays sont de plus en plus interdépendants, la CNUCED conservera sa vocation unique et restera attachée au développement en s'appuyant sur ces trois piliers, tout en continuant de répondre aux besoins de l'ensemble des États membres et de s'acquitter de ses obligations envers ceux-ci. Elle continuera à cet égard de s'employer à améliorer son efficacité, son efficacité, sa transparence et son application du principe de responsabilité, y compris grâce à une gestion efficace axée sur les résultats, comme le stipule l'Organisation.
- 12.4 Le CCI continuera de faciliter les exportations des petites et moyennes entreprises des pays en développement et des pays en transition. À cette fin, il concentrera son action sur les activités d'assistance technique liées au commerce qui touchent à l'information commerciale et au développement des exportations.
- 12.5 Le programme s'inspire des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires et de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Les décisions adoptées par la Conférence à sa douzième session, tenue à Accra en avril 2008, et les conclusions de sa treizième session, tenue à Doha en avril 2012, constituent une base pertinente pour son programme de travail. La CNUCED, dont relèvent les sous-programmes 1 à 5, reste chargée de coordonner, au sein du système, l'examen intégré des questions ayant trait au commerce et au développement et des questions connexes touchant les finances, la technologie, les investissements et le développement durable.
- 12.6 La treizième session de la Conférence s'est tenue à Doha du 21 au 26 avril 2012. Son thème, « Une mondialisation axée sur le développement : vers une croissance et un développement équitables et durables », était complété par quatre thèmes subsidiaires : a) renforcer un environnement économique favorable à tous les niveaux à l'appui d'un développement équitable et durable; b) intensifier toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le

développement, y compris Nord-Sud et Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire; c) s'attaquer aux problèmes de développement, persistants et nouveaux, qui ont des incidences sur le commerce et le développement et sur les questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable; et d) promouvoir l'investissement, le commerce, l'entrepreneuriat et les politiques de développement correspondantes pour stimuler une croissance économique soutenue dans la perspective d'un développement durable et équitable.

- 12.7 À sa séance plénière de clôture, le 26 avril 2012, la treizième session de la CNUCED a adopté deux documents, à savoir le Manar de Doha (TD/500/Add.2) et le mandat de Doha (TD/500/Add.1). Relevante que la crise financière a éclaté peu de temps après la douzième session de la Conférence, le mandat de Doha analyse les défis en matière de développement en reprenant la structure des thèmes principaux et subsidiaires de la Conférence et en précisant comment la CNUCED peut aider à les relever. Nombre de ces défis sont étroitement liés, qu'ils concernent la stabilité financière, la sécurité alimentaire ou la préservation de l'environnement, et la Conférence a considéré que l'examen intégré par la CNUCED des questions ayant trait au commerce, aux finances, aux investissements, à la technologie et au développement durable convenait parfaitement pour l'élaboration d'un programme de développement qui permette de mieux les résoudre. Dans un monde interdépendant, des résultats durables qui bénéficient à tous supposent en outre une action collective et multilatérale : la CNUCED est donc apparue comme étant une institution à même de créer le consensus autour d'un processus de mondialisation davantage axé sur le développement, qui favoriserait non seulement une croissance plus rapide et plus constante mais encore la diversification de l'économie, la création d'emplois, la lutte contre la pauvreté et le renforcement du contrat social.
- 12.8 La CNUCED exécutera les cinq sous-programmes en vue de faciliter la réalisation de l'objectif consistant à aider les pays en développement et les économies en transition à s'intégrer de manière avantageuse dans le système commercial international et à parvenir à une croissance et à un développement partagés et soutenus. Le principal objectif du sous-programme 1, découlant des conclusions des douzième et treizième sessions de la CNUCED, est l'examen des stratégies de développement dans le contexte d'une économie en cours de mondialisation, et des questions connexes. Les sous-programmes 2 et 4 auront pour objectif de contribuer au renforcement des capacités de production et de la compétitivité internationale; le sous-programme 3 et le volet « facilitation du commerce » du sous-programme 4 viseront à tirer le meilleur profit de la mondialisation du commerce international des biens et services et des négociations commerciales s'y rapportant pour favoriser le développement. Les stratégies de développement des pays d'Afrique, des pays les moins avancés et des pays en situation particulière, notamment les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les autres petits pays structurellement fragiles, faibles et économiquement vulnérables, relèveront du sous-programme 5. Les préoccupations sectorielles de ces pays feront aussi l'objet d'autres sous-programmes, dont les travaux seront coordonnés et menés en coopération avec ceux du sous-programme 5.
- 12.9 Dans l'ensemble de son programme de travail, la CNUCED s'efforcera d'intégrer les questions intersectorielles touchant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, à la promotion du développement durable et au plein emploi productif. Elle resserrera également la coordination interdivisions, en particulier dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités.
- 12.10 La CNUCED contribuera, dans le cadre de son mandat, à l'application des textes issus des conférences mondiales pertinentes, et en particulier à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international énoncés dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et dans le Document final du Sommet mondial de 2005, notamment ceux qui ont trait au partenariat mondial pour le développement, au financement du développement, à la mobilisation des ressources nationales, aux investissements, à la dette, au commerce, aux produits de base, aux

problèmes structurels et à la prise de décisions économiques à l'échelon mondial, à la coopération économique entre pays en développement, au développement durable et à la science et à la technique au service du développement.

- 12.11 La CNUCED contribuera également à la mise en pratique de certaines mesures prévues dans le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, dans la Déclaration de Doha sur le financement du développement et son suivi, dans le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, dans les textes et dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg adoptés lors du Sommet mondial pour le développement durable, dans les textes et dans la Déclaration de principes et le Plan d'action de Genève adoptés lors du Sommet mondial sur la société de l'information et dans le Programme d'action d'Almaty : répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit, dans les conclusions de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty qui a eu lieu en 2008, et enfin dans la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Elle facilitera aussi de nouveaux progrès vers la réalisation des objectifs arrêtés au niveau international définis dans la Déclaration ministérielle de Doha issue de la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et dans l'exécution d'autres décisions pertinentes. La CNUCED contribuera dans le cadre de son mandat, à la mise en œuvre des décisions énoncées dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue en 2012, intitulé « L'avenir que nous voulons ».
- 12.12 En tant qu'organisme chef de file du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination chargé du groupe thématique interinstitutions sur le commerce et la capacité de production, la CNUCED renforcera le rôle du commerce et du développement et des domaines connexes dans les programmes d'aide au développement de l'ONU, tels que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les stratégies nationales de développement; mènera des activités conjointes dans les pays selon que de besoin; et intensifiera la coopération interinstitutions dans ces domaines dans le cadre d'initiatives à l'échelle du système.
- 12.13 À l'issue de la treizième session de la CNUCED, son Secrétaire général a créé le Comité de coordination pour le mandat de Doha qui réunit sous sa présidence plusieurs hauts fonctionnaires de la Conférence et supervise les aspects stratégiques et généraux de la mise en œuvre des textes issus de la Conférence, et les résultats obtenus. Le Conseil du commerce et du développement a modifié le programme de travail de la CNUCED afin de l'aligner sur le mandat de Doha. Pour l'exercice biennal 2012-2013, le Conseil a révisé en juillet 2012 les produits approuvés au titre du chapitre 12, puis, en octobre de la même année, son plan-programme biennal pour 2014-2015 afin de l'aligner sur le mandat issu de la treizième session de la CNUCED et le plan-programme biennal pour la période 2014-2015, révisé par le Comité du programme et de la coordination à sa cinquante-deuxième session. Le plan-programme biennal révisé sera repris dans le rapport récapitulatif sur les modifications à apporter au plan pour l'aligner sur le budget-programme de l'exercice biennal 2012-2013 et sur le projet de budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015.

Vue d'ensemble des ressources

- 12.14 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2014-2015 s'élèvent à 146 514 100 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 4 999 000 dollars (3,3 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2012-2013. Cette variation résulte de deux facteurs : a) la résolution 67/248 de l'Assemblée générale; et b) le rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire pour l'exercice biennal 2014-2015 (A/67/529 et Corr.1).
- 12.15 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 12.3 à 12.6 ci-après.

Tableau 12.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

	Variation										
	2010-2011 (dépenses effectives)	2012-2013 (taux révisés)	Ajustement technique (effet-report et élimination des dépenses non renou- velables)	Nouveaux mandats et transferts entre les compo- santes	Réso- lution 67/248	Rapport sur l'esquisse budgétaire	Total	Pour- centage	Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2014-2015 (montant prévu)
A. Organes directeurs	511,8	594,4	–	–	(60,3)	–	(60,3)	(10,1)	534,1	23,7	557,8
B. Direction exécutive et administration	6 536,4	11 166,0	–	–	(650,1)	–	(650,1)	(5,8)	10 515,9	373,4	10 889,3
C. Programme de travail											
1. Mondialisation, interdépendance et développement	22 343,0	22 771,4	–	733,0	(572,1)	–	160,9	0,7	22 932,3	58,6	22 990,9
2. Investissements et entreprises	27 666,1	28 362,7	–	–	(775,1)	–	(775,1)	(2,7)	27 587,6	(15,2)	27 572,4
3. Commerce international											
Renforcement du commerce international	24 847,7	25 280,2	–	–	(772,9)	–	(772,9)	(3,1)	24 507,3	(20,4)	24 486,9
Produits de base	6 500,6	6 267,1	–	–	(261,9)	–	(261,9)	(4,2)	6 005,2	(14,5)	5 990,7
4. Technologie et logistique	18 961,0	18 953,0	–	(733,0)	(543,8)	–	(1 276,8)	(6,7)	17 676,2	(17,4)	17 658,8
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	10 390,8	10 236,0	–	–	(182,6)	–	(182,6)	(1,8)	10 053,4	(6,9)	10 046,5
Total partiel, C	110 709,2	111 870,4	–	–	(3 108,4)	–	(3 108,4)	(2,8)	108 762,0	(15,8)	108 746,2
D. Appui au programme	30 590,0	27 882,3	–	–	–	(1 180,2)	(1 180,2)	(4,2)	26 702,1	184,4	26 886,5
Total partiel, 1	148 347,4	151 513,1	–	–	(3 818,8)	(1 180,2)	(4 999,0)	(3,3)	146 514,1	565,7	147 079,8

2) *Ressources extrabudgétaires*

Composante	2010-2011 (dépenses effectives)	2012-2013 (montant estimatif)	2014-2015 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	537,0	164,0	165,0
B. Programme de travail	64 840,4	64 314,8	63 893,2
C. Appui au programme	11 597,7	11 930,4	10 239,4
Total partiel, 2	76 975,1	76 409,2	74 297,6
Total	225 322,5	227 922,3	221 377,4

^a A/67/529 et Corr. 1.

Tableau 12.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires ^a			
	2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015	2012- 2013	2014- 2015
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	6	5	–	–	–	–	6	5
D-1	20	20	–	–	2	2	22	22
P-5	48	48	–	–	–	–	48	48
P-4/3	135	135	–	–	3	4	138	139
P-2/1	32	32	–	–	6	4	38	36
Total partiel	243	242	–	–	11	10	254	252
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	12	10	–	–	–	–	12	10
Autres classes	145	133	–	–	10	10	155	143
Total partiel	157	143	–	–	10	10	167	153
Catégories diverses								
Agents locaux	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	400	385	–	–	21	20	421	405

^a Les 20 postes cités sont financés au moyen des contributions volontaires.

Tableau 12.5 Personnel temporaire (autre que pour les réunions) demandé pour assurer les fonctions attachées aux postes qu'il est proposé de supprimer ou de déclasser^a

Catégorie/classe	Durée (en mois)	Ressources nécessaires (milliers de dollars É.-U.)
G(1 ^{re} C) à G(AC)	5	73,0
G(AC)	6	84,0

^a Personnel temporaire (autre que pour les réunions) demandé à titre non renouvelable pour assurer pendant une période déterminée les fonctions attachées à : a) un poste d'agent des services généraux (Autres classes) qu'il est proposé de supprimer au titre de la composante 1 (Renforcement du commerce international) du sous-programme 3 (Commerce international); et b) un poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) qu'il est proposé de déclasser pour en faire un poste d'agent des services généraux (Autres classes) au titre du sous-programme 1 (Mondialisation, interdépendance et développement), les titulaires de ces deux postes devant partir à la retraite au cours de l'exercice biennal.

Tableau 12.6 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

<i>Composante</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Quotes-parts hors budget ordinaire</i>	<i>Ressources extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs			
1. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	0,1	–	–
2. Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	0,1	–	–
3. Commission de la science et de la technique au service du développement	0,2	–	–
Total partiel, A	0,4	–	–
B. Direction exécutive et administration	7,2	–	0,2
C. Programme de travail			
1. Mondialisation, interdépendance et développement	15,7	–	4,1
2. Investissements et entreprises	18,8	–	2,2
3. Commerce international	20,8	–	8,7
4. Technologie et logistique	12,1	–	59,5
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	6,9	–	11,6
Total partiel, C	74,2	–	86,0
D. Appui au programme	18,2	–	13,8
Total	100,0	–	100,0

Variation découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale

12.16 Une réduction des crédits d'un montant total de 3 818 800 dollars est proposée en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale. Les principales réductions, chiffrées à 3 575 900 dollars, et les effets connexes sont indiqués dans le tableau 12.7 ci-après.

Tableau 12.7 Variation découlant de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
1. Programme de travail	Réduction du soutien en matière d'orientation, d'activités de sensibilisation du public, de statistique et de logistique commerciale et dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation	Programme de travail	Programme de travail
<i>Sous-programme 1</i>		<i>Sous-programme 1</i>	<i>Sous-programme 1</i>
Suppressions :		Paragraphe 12.44 b) ii) : documents de travail de la CNUCED : 4 (contre 12 en 2012-2013)	Tableau 12.14 a) i) : augmentation du nombre de décideurs et de bénéficiaires faisant état lors de réunions intergouvernementales, entre autres, de l'utilité des recommandations de la CNUCED pour l'élaboration des politiques au niveau national
1 G(AC) : assistant publications	Réduction totale : 1 115 900 dollars	Paragraphe 12.44 c) i) : services de conseil aux pays en développement en matière statistique : 1 (contre 2 en 2012-2013)	2012-2013 (estimation) : 45 2014-2015 (objectif) : 35
1 G(AC) : assistant statistique	La suppression de 2 postes G(AC), le déclassement et la réduction des crédits alloués au titre des experts compromettraient la capacité de la CNUCED de fournir des conseils spécialisés de qualité ainsi que la portée de ses publications. L'assistant publications est responsable en premier	<i>Sous-programme 4</i>	
Reclassements :		Paragraphe 12.72 a) ix) : réunions spéciales	
1 G(1°C) : assistant statistique principal à G(AC) : assistant statistique			

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
Réductions : Experts <i>Sous-programme 4</i> Suppressions : 2 G(AC) : secrétaires	lieu de la diffusion des résultats de recherches et analyses. De plus, certains services statistiques, tels que la plateforme commune de traitement des données et de diffusion des statistiques, en pâtiraient, tout comme l'actualité de l'information et la maintenance de bases de données statistiques. L'assistance fournie par la CNUCED en matière de renforcement des capacités dans le domaine statistique serait réduite.	d'experts : 6 (contre 7 en 2012-2013) Paragraphe 12.72 b) iv) : brochures, fiches récapitulatives et pochettes d'information sur la logistique commerciale, les sciences, la technologie et l'innovation : 23 (contre 28 en 2012-2013)	Tableau 12.14 a) ii) : augmentation du nombre de déclarations dans les médias concernant les options de politique macroéconomique et financière axées sur la croissance fondées sur les activités de recherche de la CNUCED 2012-2013 (estimation) : 850 2014-2015 (objectif) : 500
Réductions : Experts	La pertinence et la précision des analyses menées par la CNUCED pâtiraient d'une réduction des contributions émanant d'experts dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation. La réserve d'experts disponibles pour mettre en contexte les choix politiques et les pratiques optimales se contracterait, tout comme déclineraient l'appui logistique à l'assistance technique et la qualité des services et des préparatifs liés aux conférences de la CNUCED et de la Commission de la science et de la technique au service du développement.		Tableau 12.14 a) iii) : Augmentation du nombre d'activités de promotion de la coopération Sud-Sud menées par la CNUCED 2012-2013 (estimation) : 30 2014-2015 (objectif) : 29 Tableau 12.14 c) ii) : augmentation du nombre d'institutions et d'États Membres utilisant les données statistiques de la CNUCED sur les politiques commerciales, financières et économiques 2012-2013 (estimation) : 2 800 2014-2015 (objectif) : 2 500
			<i>Sous-programme 4</i> Tableau 12.22 a) i) : augmentation du nombre de mesures spécifiques prises par les pays en développement et les pays en transition pour améliorer la logistique commerciale, par exemple pour réduire le coût des transactions et du transport, améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de transit, renforcer l'efficacité et la coordination des systèmes de transport et mettre en place une législation protectrice, avec l'aide de la CNUCED 2012-2013 (estimation) : 22 2014-2015 (objectif) : 21

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
			Tableau 12.22 b) i) : augmentation du nombre de mesures politiques spécifiques ou d'initiatives prises par les pays en développement et les pays en transition pour appliquer des programmes destinés à renforcer la contribution au développement de la science, de la technologie, de l'innovation et de l'informatique, avec l'aide de la CNUCED
			2012-2013 (estimation) : 30 2014-2015 (objectif) : 29
2. Programme de travail	Réduction touchant les services fournis aux organismes intergouvernementaux, la diffusion des enseignements tirés de la recherche et les services de conseil et de renforcement des capacités	Programme de travail	Programme de travail
<i>Sous-programme 2</i>		<i>Sous-programme 2</i>	<i>Sous-programme 2</i>
Suppression :		Par. 12.58 c) i) : services de conseil en matière d'accords internationaux sur les investissements : 8 (contre 10 en 2012-2013)	Tableau 12.16 d) i) : augmentation du nombre de pays qui utilisent les mesures et les instruments politiques élaborés par la CNUCED pour mettre au point des politiques visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises
1 P-3, économiste	Réduction totale : 1 425 200 dollars	Par. 12.58 c) ii) : séminaires et ateliers sur les accords internationaux sur les investissements : 6 (contre 8 en 2012-2013)	2012-2013 (estimation) : 27 2014-2015 (objectif) : 23
1 G(AC), secrétaire	Les réductions au titre des postes et des autres objets de dépense auraient un effet sur la portée et la précision de la recherche et des rapports. Moins d'experts participant aux réunions, la réserve d'experts disponibles se contractera, notamment lorsqu'il s'agira de traiter les questions nouvelles en matière d'investissements et d'entreprises. La précision et la diversité des questions abordées dans les publications (textes plus courts) et le nombre de supports d'information seraient également réduits.	Par. 12.58 c) iii) : séminaires et ateliers sur les politiques d'investissement intégrées : 8 (contre 10 en 2012-2013)	Direction exécutive et administration
Réduction :	La CNUCED a déterminé que l'exécution sans entrave des mandats est une priorité absolue. La réduction proposée permettrait de rationaliser les fonctions administratives et d'appui sans toucher aux ressources opérationnelles, ce qui permettrait d'atténuer, autant que faire se peut, les retombées directes sur l'exécution de ses mandats. Le Secrétaire général adjoint de la CNUCED, avec le concours de fonctionnaires de rang inférieur assurerait la coordination de haut niveau. Il serait chargé des questions stratégiques et du renforcement des capacités en particulier, par l'intermédiaire du Cabinet du Secrétaire général et du Service de la coopération technique. De plus, des	Par. 12.58 b) iv) : bulletins d'information sur les accords internationaux en matière d'investissements : 20 (contre 24 en 2012-2013)	Tableau 12.11 a) i) : pourcentage de produits et services livrés en temps voulu
Experts		Par. 12.58 c) i) : services de conseil sur les normes et pratiques internationales en matière de comptabilité et de publication : 7 (contre 8 en 2012-2013)	2012-2013 (estimation) : 92,5 % 2014-2015 (objectif) : 90 %
Consultants			
Autres voyages effectués par les fonctionnaires			
Services d'imprimerie en sous-traitance			
Direction exécutive et administration			
Suppression :			
1 D-2, coordonnateur			
1 G(1°C), assistant programmes			
1 G(1°C), secrétaire			
Augmentation :			
1 P-4, économiste			
1 P-3, administrateur de programmes			

Titre IV **Coopération internationale pour le développement**

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
	équipes spéciales ou des groupes de travail réunissant tous les directeurs et le Secrétaire général adjoint seraient formés selon les besoins pour assurer la coordination et traiter rapidement des thèmes de recherche plus techniques ou complexes.	Par. 12.58 c) ii) : ateliers sur les services touristiques en ligne : 2 (contre 4 en 2012-2013) Par. 12.58 b) iii) : conférences sur les questions relevant du sous-programme : 15 (contre 20 en 2012-2013)	
3. Programme de travail	Réduction de la qualité des activités de recherche et de soutien à la recherche	Programme de travail	Programme de travail
<i>Sous-programme 3</i>	Réduction totale : 1 034 800 dollars	<i>Sous-programme 3 (composante 2)</i>	<i>Sous-programme 3 (composante 1)</i>
Suppression :			
1 P-3, économiste	La suppression de ces postes nuirait aux activités de soutien à la recherche et aux rapports et documents sur la politique commerciale qui en découlent et à l'assistance technique en matière de politique commerciale, de négociations commerciales et d'adhésion à l'OMC.	Par. 12.64 a) viii) : monographies sur le développement et le commerce des produits de base : 3 (contre 4 en 2012-2013)	Tableau 12.18 a) i) : nombre accru de pays recevant une assistance de la CNUCED liée à leur participation aux accords commerciaux régionaux et multilatéraux, aux cadres de coopération et aux partenariats, y compris les négociations commerciales Sud- Sud et le processus d'adhésion à l'OMC
1 G(AC), commis de recherche	Certaines des fonctions actuellement dévolues aux titulaires des postes G(AC) seraient confiées à des administrateurs. La fourniture systématique d'appui aux analyses et aux publications nuirait à la qualité et à la ponctualité de leur publication. Les réductions envisagées entraîneraient une diminution du nombre de réunions spéciales d'experts portant sur le rôle de la politique commerciale et une diminution du nombre de publications isolées. De plus, la ponctualité et la complétude de la mise à jour des bases de données liées au commerce international en pâtiraient.	Par. 12.64 b) iv) : brochures, fiches récapitulatives, tableaux muraux et pochettes d'information : 3 (contre 4 en 2012-2013)	2012-2013 (estimation) : 41 2014-2015 (objectif) : 40
1 G(AC), assistant de recherche			Tableau 12.18 a) ii) : augmentation du nombre de pays en développement qui ont intégré les préoccupations liées au commerce, aux capacités de production et au développement, y compris l'autonomisation des femmes et l'emploi, en particulier celui des jeunes, dans les politiques nationales adaptées à leurs besoins en ce qui concerne le commerce et le développement
1 G(AC), secrétaire			2012-2013 (estimation) : 16 2014-2015 (objectif) : 15
			<i>Sous-programme 3 (composante 2)</i>
			Tableau 12.20 a) ii) : augmentation du nombre de pays en développement

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
			tributaires des produits de base qui adoptent des mesures et des outils recommandés par la CNUCED pour élaborer des politiques axées sur la diversité des recettes d'exportation
			2012-2013 (estimation) : 17 2014-2015 (objectif) : 13

Variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire pour 2014-2015

- 12.17 Une réduction des crédits d'un montant total de 1 180 200 dollars est proposée, comme suite au rapport du Secrétaire général sur l'esquisse budgétaire. Les variations correspondantes sont indiquées dans le tableau 12.8 ci-dessous.

Tableau 12.8 **Variations proposées par le Secrétaire général dans son rapport sur l'esquisse budgétaire**

<i>Réduction nette : moyens nécessaires</i>	<i>Description</i>	<i>Réduction : produits</i>	<i>Réduction : objectifs de résultats</i>
Appui aux programmes	Révision de la gestion interne de l'exécution des tâches et de la répartition des fonctions	—	—
Suppressions :	Montant total de la réduction : 1 180 200 dollars		
1 assistant liaison G(AC)	La réduction pourra s'opérer grâce à une révision de la gestion interne de l'exécution des tâches et de la répartition des fonctions. Du personnel temporaire serait recruté à court terme durant les périodes de pointe et non pas pour pourvoir des postes spécifiques. D'autres gains d'efficacité seront réalisés grâce à la baisse des tarifs applicables aux télécommunications; à la réduction des dépenses afférentes aux services de courrier et de valise diplomatique liée à l'utilisation plus fréquente des moyens de diffusion électroniques; au recours constant au système d'acheminement électronique et à la dématérialisation des procédures administratives; à la diminution du nombre de pages imprimées et du volume de la reproduction; à la prolongation du cycle de vie du matériel de bureau ainsi qu'à une utilisation plus efficiente.		
1 assistant d'équipe G(AC)			
1 assistant finance G(AC)			
Réductions :			
Emplois de temporaire			
Heures supplémentaires			
Travaux d'impression exécutés à l'extérieur			
Communications			
Dépenses de représentation			
Fournitures et accessoires			
Mobilier et matériel			

Quotes-parts hors budget ordinaire et fonds extrabudgétaires

12.18 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, les fonds extrabudgétaires prévus d'un montant de 74 297 600 dollars (soit 33,6 % du montant total alloué) viendront compléter les ressources du budget ordinaire pour financer diverses activités de coopération technique (services consultatifs techniques, formations, ateliers, séminaires et projets opérationnels, par exemple). La diminution prévue de 2 111 600 dollars (2,8 %) par rapport à l'exercice biennal 2012-2013 tient à la nature des fonds extrabudgétaires de la CNUCED, qui sont presque exclusivement réservés aux activités de coopération technique par pays. Ces activités, organisées à la demande, sont tributaires d'un financement plus incertain et ont un caractère cyclique, les gouvernements ne changeant pas constamment leurs politiques ou leurs principaux mécanismes nationaux, par exemple en ce qui concerne la gestion de la dette ou les procédures douanières. Les ressources demandées pour l'exercice biennal 2014-2015 excluent deux postes d'administrateur auxiliaire à la classe P-2, qui ne devraient pas être financés en 2014-2015, mais incluent un nouveau poste d'administrateur de programmes à la classe p-4 qui permettra la gestion et l'administration du Système douanier automatisé (SYDONIA), qui offre des solutions informatiques aux gouvernements ayant besoin de procédures de dédouanement plus efficaces et rapides.

Autres éléments d'information

12.19 En application de la résolution 64/259 de l'Assemblée générale intitulée « Élaboration d'un système d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies », la CNUCED a mis en place des mécanismes favorisant l'efficacité et la responsabilité institutionnelles à tous les niveaux. Par exemple, en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations des organes de contrôle, les efforts particuliers qui ont été faits à cet égard ces dernières années ont permis d'atteindre un taux de mise en œuvre de 100 % en 2011 et de 94 % en 2012.

12.20 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation durant l'exercice biennal 2014-2015, s'élèvent à 1 771 900 dollars, dont 1 480 100 dollars au titre du budget ordinaire et 291 800 dollars au titre des fonds extrabudgétaires. La portée exacte des activités d'évaluation qui seront entreprises sera déterminée pendant l'exercice une fois que des plans d'évaluation élaborés pour tous les sous-programmes seront à exécution. Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre des sous-programmes correspond à 103,3 mois de travail, dont 97,3 mois financés par le budget ordinaire et 6 par des ressources extrabudgétaires.

12.21 Le secrétariat de la CNUCED coordonne les activités d'évaluation externe de ses programmes et projets et mène des évaluations internes à la demande de la direction. Ces évaluations ont sensibilisé les responsables de programmes à la nécessité de se concentrer davantage sur les résultats, ce qui requiert une meilleure définition des programmes ainsi que des évaluations régulières destinées permettant de suivre les progrès et de mettre en évidence les ajustements qui s'imposent. L'un des enseignements tirés est qu'il faut intensifier les activités de sensibilisation pour accroître l'incidence des travaux de recherche et de promotion des politiques de la CNUCED. Ces dernières années, celle-ci a donc organisé un nombre croissant d'ateliers de renforcement des capacités ainsi que de missions de conseils, en faisant fond sur les conclusions des principaux rapports. Les retours d'informations émanant des bénéficiaires des programmes et les conclusions des travaux menés dans le cadre des examens des politiques à l'échelle nationale et régionale ont en outre montré que les activités de renforcement des capacités et de coopération technique seraient plus efficaces si l'on tenait compte des réalités économiques de chaque pays et du potentiel que représente l'intégration régionale, et si l'on ciblait mieux l'aide fournie afin de répondre exactement aux demandes et aux besoins des pays bénéficiaires à différents stades de

développement. La CNUCED s'efforcera de veiller à ce que ces activités en matière d'assistance technique soient dorénavant proposées en collaboration encore plus étroite avec les bénéficiaires, en sorte de mieux répondre à leurs préoccupations particulières en matière de développement.

- 12.22 Les évaluations menées en matière de suivi et d'évaluation des capacités de la CNUCED ont révélé que des efforts restaient à faire concernant : le renforcement des capacités et des cadres d'auto-évaluation de chaque sous-programme; le renforcement des capacités en matière d'études d'impact; et la diffusion des résultats des évaluations. La CNUCED a défini une série de mesures qu'elle a commencé à mettre en place en 2013 pour accroître ces capacités, notamment en proposant des séances de formation aux méthodes d'auto-évaluation et en améliorant le système de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports sur l'exécution des programmes de chaque division.
- 12.23 La liste des publications à inscrire au programme de travail a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 12.9 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 12.9 Répartition des publications

	2010-2011 (nombre effectif)	2012-2013 (nombre estimatif)	2014-2015 (nombre prévu)
<i>Support papier et support électronique</i>			
Publications en série	93	73	73
Publications isolées	134	111	106
Total	227	184	179

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 534 100 dollars

Quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

- 12.24 Conformément au paragraphe 2 de sa résolution 1995 (XIX), l'Assemblée générale fixe la date et le lieu des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en tenant compte des recommandations de la Conférence ou du Conseil du commerce et du développement. La quatorzième session de la Conférence se tiendra en 2016.

Conseil du commerce et du développement

- 12.25 Créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 1995 (XIX) du 30 décembre 1964, le Conseil du commerce et du développement est un organe permanent de la CNUCED chargé de remplir les fonctions de cette dernière quand elle n'est pas en session. Il rend compte de ses activités à la Conférence ainsi qu'à l'Assemblée générale, se réunit chaque année en session ordinaire et peut tenir des réunions directives trois fois par an. Il est secondé par le Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme dans le cadre de la supervision du programme de travail, y compris la coopération technique.

Organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement

- 12.26 Deux commissions intergouvernementales, organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement (voir TD/442 et Corr.1, par. 201 à 206), réalisent des travaux directifs intégrés dans leurs domaines de compétence respectifs, comme on le verra plus loin. Elles se réunissent une fois par an.
- 12.27 La Commission du commerce et du développement a pour mandat de traiter des questions liées à l'intégration profitable des pays en développement et des économies en transition dans le système commercial international afin de promouvoir leur développement, à la dépendance vis-à-vis des produits de base et aux transports et à la logistique commerciale. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence.
- 12.28 La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a quant à elle vocation à traiter des questions liées à l'investissement et aux technologies et les questions financières connexes, et s'occupe aussi de tout ce qui touche à l'informatique et aux communications dans l'entreprise. Conformément à la résolution 49/130 de l'Assemblée générale, la Commission est secondée par 16 conseillers siégeant à titre individuel et venant de pays développés et en développement. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales en matière de comptabilité et de publication.
- 12.29 À la douzième session de la Conférence, il a été décidé que les réunions d'experts continueraient de se tenir sous les auspices des commissions pour que la Conférence puisse bénéficier de compétences techniques de haut niveau (TD/442 et Corr. 1, par. 207). Il ne peut y avoir plus de 10 réunions d'experts par an, y compris les sessions des organes d'experts subsidiaires permanents des deux Commissions. Les observations des experts sont communiquées à leur commission de tutelle.

Commission de la science et de la technique au service du développement

- 12.30 Créée par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/235, la Commission de la science et de la technique au service du développement donne l'orientation générale du programme de travail dans les domaines relevant de sa compétence. La Commission se compose de 43 membres et, conformément à la résolution 2002/37 du Conseil économique et social, se réunit une fois par an et fait rapport au Conseil. Conformément à la résolution 1993/75 du Conseil, elle bénéficie des conseils techniques et spécialisés de groupes spéciaux et d'ateliers qui se réunissent entre ses sessions pour examiner des questions précises dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. Le secrétariat de la CNUCED fournit un appui fonctionnel à la Commission.
- 12.31 La répartition des ressources pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 12.10.

Tableau 12.10 Ressources nécessaires : organes directeurs

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes	594,4	534,1	–	–
Total	594,4	534,1	–	–

- 12.32 Le montant de 534 100 dollars prévu à cette rubrique se répartit comme suit : a) 109 700 dollars destinés aux préparatifs et à l'organisation des réunions préparatoires de la Conférence, soit : i) 37 200 dollars pour les autres dépenses de personnel; ii) 57 600 dollars pour les frais de voyage du personnel assurant les services nécessaires à divers forums et réunions préparatoires dans le cadre de la préparation de la Conférence; et iii) 14 900 dollars pour les frais généraux de fonctionnement; b) 85 000 dollars pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance de 16 experts au maximum participant à titre individuel aux sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, conformément à la résolution 49/130 de l'Assemblée générale; et c) 339 400 dollars pour les frais de voyage des 43 représentants participant aux travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement et pour les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance des experts prenant part aux travaux des groupes spéciaux d'experts intersessions.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 515 900 dollars

- 12.33 Le Secrétaire général de la CNUCED détermine les grandes lignes de l'action des départements organiques et de la gestion et assure le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED, en particulier les sessions de la Conférence (qui se tiennent tous les quatre ans) et du Conseil du commerce et du développement. Le Secrétaire général adjoint remplace le Secrétaire général en cas de besoin et supervise le fonctionnement du secrétariat s'agissant de la stratégie, du programme et de la gestion, y compris les activités d'information et de vulgarisation et la mise en œuvre de la stratégie de communication visant à faire mieux connaître et utiliser les travaux de la Conférence et à leur donner plus de poids.
- 12.34 Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint sont assistés dans ces tâches par le personnel du Cabinet du Secrétaire général.
- 12.35 Le Cabinet du Secrétaire général établit des évaluations et des rapports sur l'exécution des programmes, afin d'améliorer la responsabilisation et l'efficacité de la CNUCED, notamment dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. Il procède chaque année à l'auto-évaluation de tous ses sous-programmes et à d'autres opérations d'évaluation, et met en œuvre le plan de travail relatif au renforcement de la gestion et de l'administration de la CNUCED, qui figure dans le document TD/B/59/CRP.2. Les conclusions de ces exercices sont examinées par l'Assemblée générale et par le Conseil du commerce et du développement, selon la pratique en vigueur.

Tableau 12.11 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire de la CNUCED une entité plus utile à ses États membres et veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
a) Administration efficace du programme de travail	<p>a) Fourniture des produits et des services dans les délais prévus</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>(Fourniture des produits et services dans les délais prescrits)</p> <p>2010-2011 : 92 % 2012-2013 (estimation) : 92,5 % 2014-2015 (objectif) : 90 %</p>
b) Plus grande cohérence de la gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	<p>b) i) Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2010-2011: 50 activités 2012-2013 (estimation) : 52 activités 2014-2015 (objectif) : 54 activités</p> <p>ii) Augmentation du nombre de réunions du Comité de coordination sur le mandat de Doha et autres réunions de tous les hauts responsables de la CNUCED</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2010-2011 : s.o. 2012-2013 (estimation) : 9 réunions 2014-2015 (objectif) : 12 réunions</p>
c) Diffusion et promotion des travaux de la CNUCED	<p>c) i) Augmentation du nombre de renvois aux travaux de la CNUCED faits dans les médias</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2010-2011 : 14 323 renvois 2012-2013 (estimation) : 14 400 renvois 2014-2015 (objectif) : 14 500 renvois</p> <p>ii) Augmentation du nombre de visites enregistrées sur le site Web de la CNUCED par rapport à l'exercice biennal précédent</p>

Mesure des résultats

2010-2011 : s.o.

2012-2013 (estimation) : 2 000 000 de visites

2014-2015 (objectif) : 2 100 000 visites

- d) Meilleure intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED
- d) Augmentation du nombre d'initiatives visant l'intégration du principe de la parité dans les travaux de la CNUCED

Mesure des résultats

2010-2011 : 18 initiatives

2012-2013 (estimation) : 19 initiatives

2014-2015 (objectif) : 20 initiatives

- e) Amélioration des délais de présentation de la documentation
- e) Augmentation du pourcentage de documents d'avant session présentés dans les délais impartis

Mesure des résultats

2010-2011 : 95,2 %

2012-2013 (estimation) : 95,5 %

2014-2015 (objectif) : 96 %

Facteurs externes

- 12.36 Cette composante devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si toutes les parties intéressées coopèrent pleinement.

Produits

- 12.37 Les produits finals de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels pour les réunions : séances, y compris réunions préparatoires, de la quatorzième session de la Conférence, selon les besoins (8);
 - ii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (52 séances);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents destinés aux réunions préparatoires de la quatorzième session de la Conférence, selon les besoins (2); rapports sur la suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines intéressant la CNUCED, selon les besoins (2); rapports sur les questions appelant une décision du Conseil dans le cadre de la suite donnée à la treizième session de la Conférence (2);
 - iii) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (10 séances);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : documents de séance ou de travail, selon les besoins (8); rapports sur la suite donnée à l'évaluation

approfondie des programmes de coopération technique (2); évaluation approfondie des programmes de coopération technique (2);

- iv) Réunions de groupes spéciaux d'experts de haut niveau constitués par le Secrétaire général de la CNUCED en consultation avec les États membres (3);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications isolées : études sur le commerce, la parité et le développement (9);
 - ii) Brochures, fiches, tableaux, dossiers d'information : rapports annuels de la CNUCED (2); supports d'information sur les activités liées au commerce, à la problématique hommes-femmes et au développement (2); colloque sur la société civile : programme et rapport (4); bulletin d'information destiné à la société civile (6); bulletin d'information destiné à la société civile (2); rapport sur la réunion régionale de la CNUCED avec des organisations de la société civile (2); résumé des auditions des représentants de la société civile et du secteur privé (2); questions en bref (20); dossiers de presse et dépliants concernant des publications phares (12); documents d'information sur la CNUCED (10); documents d'information pour la quatorzième session de la CNUCED, destinés notamment à la société civile (2); brochures de la CNUCED (2); UNCTAD news (2); affiches de la CNUCED (divers formats), plastification et autres opérations spéciales (2); La CNUCED d'un coup d'œil (2); dossiers de la CNUCED (2); manifestations et publications liées au cinquantième anniversaire de la CNUCED en 2014, sous réserve de l'examen complémentaire et de la décision du Conseil du commerce et du développement;
 - iii) Communiqués et conférences de presse : conférences de presse et exposés du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint (32); conférences et points de presse (16); communiqués de presse, notes d'orientation pour la correspondance, bulletins d'information électroniques sur les questions de commerce et de développement, et sur la CNUCED et ses activités, à l'intention des médias (180);
 - iv) Supports techniques : manuel de formation au commerce et à la parité (1); synthèses de la CNUCED (6); site Web de la CNUCED et pages consacrées aux sujets suivants : réunions et activités, documents et publications, documents destinés aux médias et documents d'information, coopération technique, et évaluation (2); site Web consacré à la quatorzième session de la CNUCED (1);
 - v) Manifestations spéciales : manifestations et publications liées au cinquantième anniversaire de la CNUCED en 2014, sous réserve de l'examen complémentaire et de la décision du Conseil du commerce et du développement;
- c) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) :
 - i) Administration et gestion d'ensemble : approbation de tous les documents et publications diffusés par la CNUCED, y compris le contenu des sites Web (1); planification et coordination des travaux des réunions intergouvernementales et des réunions d'experts (1);
 - ii) Évaluations : études et évaluations ponctuelles de la gestion; supervision et coordination des évaluations externes, effectuées dans le cadre d'accords relatifs à des projets ou à des fonds d'affectation spéciale; supervision et coordination des autoévaluations et des rapports correspondants; et supervision des évaluations externes demandées par le Conseil du commerce et du développement (1).

- 12.38 La répartition des ressources au titre de la rubrique Direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 12.12.

Tableau 12.12 **Ressources nécessaires : Direction exécutive et administration**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	10 935,1	10 285,0	32	31
Autres objets de dépense	230,9	230,9	–	–
Total partiel	11 166,0	10 515,9	32	31
B. Fonds extrabudgétaires	164,0	165,0	–	–
Total	11 330,0	10 680,9	32	31

- 12.39 Le montant de 10 515 900 dollars, qui représente une baisse de 650 100 dollars, permettra de financer : a) 31 postes [1 Secrétaire général adjoint, 1 Sous-Secrétaire général, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 3 P-2, 1 G(1^{re} C) et 12 G(AC)], pour un montant de 10 285 000 dollars, et b) les autres objets de dépense liées aux services de consultants, aux groupes d'experts et aux frais de voyage du personnel, pour un montant de 230 900 dollars. Sur les 31 postes, 3 [1 P-5, 1 P-3 et 1 G(AC)] sont basés au Bureau de liaison de New York.

- 12.40 La diminution nette du nombre de postes est principalement due à la suppression de trois postes (1 D-2 et 1 G(1^{re} C) au Bureau du Secrétaire général; et 1 G(AC) au Bureau de liaison de New York), compensée par la création de deux postes (1 P-4 et 1 P-3) au Bureau du Secrétaire général, conformément à la résolution 67/248 et à la rubrique 2 du tableau 12.7 figurant dans le présent rapport.

C. Programme de travail

- 12.41 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources par sous-programme dans le tableau 12.13 ci-après.

Tableau 12.13 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

Sous-programme	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
1. Mondialisation, interdépendance et développement	22 771,4	22 932,3	57	57
2. Investissements et entreprises	28 362,7	27 587,6	79	77
3. Commerce international				
a) Renforcement du commerce international	25 280,2	24 507,3	70	67
b) Groupe spécial sur les produits de base	6 267,1	6 005,2	18	17
4. Technologie et logistique	18 953,0	17 676,2	54	50

<i>Sous-programme</i>	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	10 236,0	10 053,4	26	25
Total partiel	111 870,4	108 762,0	304	293
Activités extrabudgétaires	64 314,8	63 893,2	7	6
Total	176 185,2	172 655,2	311	299

Sous-programme 1
Mondialisation, interdépendance et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 22 932 300 dollars

12.42 L'exécution de ce sous-programme incombe à la Division de la mondialisation et des stratégies de développement.

Tableau 12.14 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir, à tous les niveaux, des politiques et des stratégies économiques propices à une croissance économique soutenue, à un développement durable pour tous, à la création d'emplois, et à l'élimination de la faim et de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension de l'environnement économique mondial et des options de politique générale pour un développement durable et sans exclusive aux niveaux national, régional et international

a) i) Augmentation du nombre de décideurs et de bénéficiaires faisant état de l'utilité des recherches et des analyses effectuées par la CNUCED pour l'élaboration des politiques au niveau national

Mesure des résultats

2010-2011 : 40
2012-2013 (estimation) : 43
2014-2015 (objectif) : 35

ii) Augmentation du nombre de fois où les options de politique macroéconomique et financière axées sur la croissance préconisées par la CNUCED sont citées dans les médias

Mesure des résultats

2010-2011 : 800
2012-2013 (estimation) : 820
2014-2015 (objectif) : 500

- iii) Augmentation du nombre des activités de la CNUCED visant à promouvoir la coopération Sud-Sud
- Mesure des résultats*
2010-2011 : 29
2012-2013 (estimation) : 30
2014-2015 (objectif) : 29
- iv) Augmentation du nombre d'universités et de centres de recherche utilisant les services de l'Institut virtuel pour le commerce et le développement
- Mesure des résultats*
2010-2011 : 66
2012-2013 (estimation) : 78
2014-2015 (objectif) : 80
- b) Réalisation de progrès dans la recherche d'une solution durable aux problèmes liés à l'endettement des pays en développement grâce à une meilleure compréhension, à tous les niveaux, des effets réciproques qui existent entre des stratégies de financement du développement efficaces et des programmes de gestion de la dette rigoureux
- b) i) Augmentation du nombre d'institutions et de pays utilisant les services de renforcement des capacités offerts par le Système de gestion et d'analyse de la dette
- Mesure des résultats*
2010-2011 : 103 institutions, 66 pays
2012-2013 (estimation) : 104 institutions, pays
2014-2015 (objectif) : 106 institutions, 68 pays
- ii) Augmentation du nombre de décisions et d'initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de l'endettement et du financement du développement s'appuyant sur les travaux de la CNUCED
- Mesure des résultats*
2010-2011 : 23
2012-2013 (estimation) : 26
2014-2015 (objectif) : 29
- c) Amélioration de l'accès à des données statistiques et à des indicateurs fiables et à jour mettant en lumière les liens qui existent entre la mondialisation, le commerce et le développement pour faciliter la prise de décisions, aux niveaux national et international, sur les politiques économiques et les stratégies de développement
- c) i) Augmentation du nombre de pays qui utilisent des variables statistiques et des indicateurs dérivés calculés et tenus à jour par le Service central de statistique de la CNUCED
- Mesure des résultats*
2010-2011 : 196
2012-2013 (estimation) : 198
2014-2015 (objectif) : 200

ii) Augmentation du nombre d'institutions et d'États Membres utilisant les données statistiques de la CNUCED relatives aux politiques commerciales, financières et économiques

Mesure des résultats

2010-2011 : 2 200

2012-2013 (estimation) : 2 800

2014-2015 (objectif) : 2 500

d) Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel palestinien et de la coopération internationale, pour l'atténuation des difficultés économiques et sociales imposées au peuple palestinien et l'édification d'un État palestinien indépendant

d) Augmentation du nombre d'initiatives de développement et d'institutions palestiniennes mettant à profit les conclusions des recherches effectuées par la CNUCED, ses recommandations et sa coopération technique

Mesure des résultats

2010-2011 : 10

2012-2013 (estimation) : 10

2014-2015 (objectif) : 11

Facteurs externes

12.43 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises à l'échelle des pays et des régions; b) on dispose de suffisamment de ressources extrabudgétaires pour financer les programmes de coopération technique; c) la situation des pays en matière d'endettement subit l'influence des tendances économiques mondiales et a une incidence sur l'indicateur de succès; d) la situation politique et les conditions de sécurité dans le Territoire palestinien occupé et dans la région sont favorables.

Produits

12.44 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Assemblée générale :

a. Services fonctionnels pour les séances de la Deuxième Commission portant sur les questions attribuées à la CNUCED (5);

b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution à un rapport sur la coopération Sud-Sud, selon les besoins (1); contribution à un rapport sur des questions relatives à la mondialisation et au développement, selon les besoins (1); contribution à un rapport sur le suivi de la Conférence sur le financement du développement (1); rapports sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement (2);

ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels pour la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon les besoins (12);

- iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, selon les besoins (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution aux rapports au Conseil, selon les besoins (2);
 - iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions ordinaires annuelles et les réunions directives du Conseil du commerce et du développement (12);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : *Rapport sur le commerce et le développement – Aperçu* (2); rapports spéciaux sur l'évolution et les perspectives de l'économie mondiale du point de vue du développement, selon les besoins (2); rapports sur l'assistance apportée par la CNUCED au peuple palestinien (2); rapport spécial sur l'évolution de la coopération Sud-Sud, selon les besoins (1);
 - v) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (6);
 - vi) Commission du commerce et du développement/Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunion pluriannuelle d'experts sur la promotion de l'intégration économique et de la coopération (2); réunion pluriannuelle d'experts sur l'amélioration d'un environnement propice à tous les niveaux (1);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission, sur des sujets choisis par elle (3);
 - vii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : adaptation des stratégies de développement aux nouveaux défis et possibilités mondiales (2); cohérence entre les réglementations, pratiques et procédures économiques internationales et les politiques et stratégies de développement nationales (1); problèmes actuels et nouveaux liés à l'interdépendance du commerce, de la finance, de l'investissement, des technologies et des politiques macroéconomiques (2); enjeux actuels de la dette et de la mobilisation des ressources pour le développement (1); cohérence des politiques macroéconomiques, commerciales, sociales, fiscales et financières de la lutte contre la pauvreté aux fins du développement durable (1); Conférence internationale sur la gestion de la dette (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Rapport sur le commerce et le développement* (2); *Manuel de statistiques* de la CNUCED (version papier et DVD) (2);
 - ii) Publications isolées : documents de synthèse de la CNUCED (4); questions relatives aux politiques financières et monétaires et à la mondialisation (recueil) (2); enjeux actuels de la dette et du financement du développement (recueil) (1); enjeux actuels de la mondialisation et des politiques de développement (2); mesures visant à limiter les risques liés au passif éventuel (1); questions relatives aux prêts et emprunts responsables (1); études sur le développement économique palestinien (2); série d'études sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale (6);

- iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences et exposés sur les questions de la dette extérieure et du financement du développement (20); conférences et exposés sur les questions de politique macroéconomique et de politique de développement (50);
- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : rapports annuels sur le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) (2); brochure consacrée aux produits et services fournis dans le cadre du programme SYGADE (1); bulletins d'information électroniques du SYGADE (6); documents d'information sur les activités du sous-programme (2); bulletins d'information en ligne de l'Institut virtuel (4); brochure consacrée au programme et aux services de l'Institut virtuel (1);
- v) Communiqués et conférences de presse : conférences de presse et entretiens sur les résultats des recherches et les propositions d'action dans les domaines de la mondialisation, des stratégies de développement et de la promotion d'un environnement propice à tous les niveaux, ainsi que sur les questions relatives à la dette des pays en développement et à leur financement extérieur (40); points de presse et entretiens sur l'assistance fournie par la CNUCED au peuple palestinien (4); communiqués et points de presse sur les résultats des recherches menées dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de l'intégration régionale (2);
- vi) Activités techniques : guide de l'utilisateur de la version 6 du logiciel SYGADE (1); site Web du SYGADE (1); guide de l'utilisateur du panneau de configuration de la version 6 du logiciel SYGADE (1); document d'appui technique pour la version 6 du logiciel SYGADE (1); module de formation et de perfectionnement sur la gestion actif-passif (1); mise à jour et maintenance du logiciel SYGADE (1); portails Internet et intranet de la CNUCED et base de données statistiques en ligne de la CNUCED (2); serveurs Web de la base de données statistiques (UNCTADstat pour les utilisateurs externes et GlobStat pour les utilisateurs internes) (2); système d'information statistique de la CNUCED (1); mises à jour des pages du site Web de la CNUCED sur les activités et programmes prévus dans le cadre du sous-programme (2); plateforme Web et supports de formation en ligne de l'Institut virtuel (2);
- vii) Audiovisuel : ressources multimédias de l'Institut virtuel (4);
- viii) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : séminaires sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale, en fonction des besoins (2); séminaires sur les questions de dette extérieure et de financement du développement (10); séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment dans le cadre des stages de formation sur les grandes questions d'actualité économique mondiale et d'autres activités de renforcement des capacités (30);
- ix) Apports à des produits communs : contribution à *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : conseil sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour renforcer la capacité des pays en développement d'élaborer des stratégies de développement et pour renforcer les mesures visant à améliorer la cohérence dans la définition des orientations économiques internationales aux niveaux national, régional et international (20); renforcement de la capacité des pays en développement débiteurs de renégocier leur dette à l'égard du Club de Paris (6); renforcement des capacités de gestion de la dette et des institutions dans les pays en développement, en coopération

avec la Facilité de gestion de la dette de la Banque mondiale (12); renforcement de la capacité technique des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser et contrôler en continu leur endettement extérieur, y compris les questions de gouvernance (1); assistance technique fournie aux niveaux national et régional aux pays en développement et aux pays en transition pour renforcer leur capacité d'établir des statistiques sur le commerce et le développement (1); renforcement des compétences du peuple palestinien en matière de politique économique, de facilitation du commerce, de politique commerciale, de gestion financière, de stratégies de développement, de développement du secteur privé et d'investissements, et administration et coordination de projets de coopération technique dans ces domaines (4); services consultatifs sur l'élaboration de programmes d'études et de recherches universitaires et de ressources pédagogiques à l'intention des établissements d'enseignement supérieur faisant partie du réseau de l'Institut virtuel (2);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaires sur la mondialisation (Wuhan) (4); atelier régional sur les prêts et emprunts souverains responsables (2); stages sur le SYGADE visant à aider les administrateurs et les auditeurs de la dette de certains pays à enregistrer les données d'endettement, à établir des statistiques, à présenter des rapports, à analyser la dette et à vérifier les comptes (75); groupe consultatif du programme SYGADE (1); stages sur la coopération et l'intégration économiques entre pays en développement (2); atelier sur la mondialisation, les stratégies de développement, l'investissement et les politiques commerciales, destiné aux cadres palestiniens (1); outils informatiques permettant de diffuser les travaux de recherche de la CNUCED à un public universitaire (4); ateliers, séminaires et voyages d'étude de l'Institut virtuel destinés aux établissements d'enseignement supérieur (2);
- iii) Projets opérationnels : installation, mise à jour et maintenance du programme SYGADE (50); projet de coopération technique à l'intention du secteur privé palestinien (1); élargissement du réseau d'établissements universitaires de l'Institut virtuel (1); projet de coopération technique visant à renforcer les capacités des pays en développement en matière de statistiques du commerce et du développement (1);
- iv) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : préparatifs de la Conférence internationale sur la gestion de la dette et appui logistique à la Conférence (1); préparatifs de la réunion du Groupe consultatif du programme SYGADE et appui logistique à la réunion (1); services de bibliothèque : fonds et archives de la bibliothèque de la CNUCED (1).

12.45 La répartition des ressources pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 12.15 ci-après.

Tableau 12.15 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	19 760,6	19 857,1	57	57
Autres objets de dépense	3 010,8	3 075,2	–	–
Total partiel	22 771,4	22 932,3	57	57

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
B. Ressources extrabudgétaires	3 057,0	3 058,0	1	1
Total	25 828,4	25 990,3	58	58

- 12.46 Le montant prévu de 22 932 300 dollars, qui représente une hausse de 160 900 dollars, permettra de financer 57 postes [1 D-2, 4 D-1, 9 P-5, 6 P-4, 9 P-3, 3 P-2, 4 postes d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 21 postes d'agent des services généraux (Autres classes)], pour un montant de 19 857 100 dollars, et de pourvoir aux autres objets de dépense, à savoir les consultants, les groupes d'experts, les voyages, les services contractuels et les services informatiques et télématiques, pour un montant de 3 075 200 dollars, ce qui permettra à la CNUCED d'exécuter les activités au titre du sous-programme sur la mondialisation, l'interdépendance et le développement.
- 12.47 L'augmentation nette résulte du gain par transfert d'un poste P-5 et d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) du sous-programme 4 (Technologie et logistique) dans le but de combiner les activités de l'Institut virtuel et du Réseau mondial de groupes de réflexion sur le développement, l'objectif étant de dégager des synergies et de mieux utiliser les ressources et les compétences disponibles. Cette hausse est en partie compensée par la suppression de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes) et par le déclassement d'un poste de la catégorie des agents des services généraux (1^{re} classe) à la catégorie des agents des services généraux (Autres classes), comme prévu dans la résolution 67/248 de l'Assemblée générale et comme indiqué au tableau 12.7 du présent rapport.
- 12.48 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 3 058 000 dollars permettront de financer les activités de coopération technique suivantes : a) préparation de brochures et de publications, organisation de cours et octroi de bourses en vue de l'exécution de projets dans les pays participants, l'objectif étant de donner aux membres de l'Institut virtuel les moyens d'enseignement et de recherche; b) fourniture de services consultatifs à la demande des gouvernements pour renforcer la capacité technique des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser, de contrôler et d'analyser leur endettement extérieur et intérieur, y compris sur les questions d'ordre institutionnel, juridique et administratif; c) services consultatifs et formation en groupe sur le SYGADE; d) coordination et renforcement d'un programme de coopération technique dynamique visant à donner à l'État palestinien les capacités voulues.

Sous-programme 2

Investissements et entreprises

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 27 587 600 dollars

- 12.49 L'exécution de ce sous-programme incombe à la Division de l'investissement et des entreprises.

Tableau 12.16 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une croissance partagée et un développement durable en promouvant l'investissement et le développement des entreprises afin de renforcer les capacités de production, l'industrialisation et la diversification économique et de promouvoir la création d'emplois dans tous les pays en développement, en particulier les pays d'Afrique et les pays les moins avancés, ainsi que les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Meilleure compréhension des diverses questions clefs relatives à l'investissement public et privé et des incidences des investissements étrangers directs sur le développement, ainsi que des politiques apparentées susceptibles de promouvoir les avantages nets pour le développement de ces investissements

a) i) Augmentation du nombre de parties prenantes à l'investissement qui déclarent, dans les enquêtes d'évaluation, être mieux à même de traiter les questions relatives à l'investissement

Mesure des résultats

2010-2011 : 160 parties prenantes

2012-2013 (estimation) : 170 parties prenantes

2014-2015 (objectif) : 180 parties prenantes

ii) Augmentation du nombre d'États Membres ayant déclaré avoir mis en pratique des recommandations politiques et employé des méthodes fournies par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international

Mesure des résultats

2010-2011: 25 États

2012-2013 (estimation) : 30 États

2014-2015 (objectif) : 35 États

b) Renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition économique d'élaborer et d'appliquer des stratégies et politiques visant à attirer des investissements pour le développement durable et d'en tirer profit

b) i) Augmentation du nombre de pays en développement et pays en transition ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED, et notamment des analyses des politiques d'investissement et des outils électroniques, qui signalent avoir mis en œuvre des stratégies et politiques visant à attirer et tirer profit des investissements étrangers pour le développement durable et la croissance partagée

Mesure des résultats

2010-2011: 25 pays

2012-2013 (estimation) : 30 pays

2014-2015 (objectif) : 35 pays

ii) Augmentation du nombre de pays en développement bénéficiant de l'aide de la

- CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après divers indicateurs de référence faisant l'objet d'un suivi de la CNUCED
- Mesure des résultats*
2010-2011: 20 pays
2012-2013 (estimation) : 25 pays
2014-2015 (objectif) : 28 pays
- c) Renforcement des capacités de traiter les questions clefs et les nouveaux enjeux relatifs aux accords internationaux d'investissement et à leur rôle dans le développement, ainsi qu'à leur élaboration et à leur application
- c) i) Augmentation du nombre de déclarations dans lesquelles des décideurs et d'autres parties prenantes rendent compte des effets des accords internationaux d'investissement sur le développement durable
- Mesure des résultats*
2010-2011: sans objet
2012-2013 (estimation) : 75 déclarations
2014-2015 (objectif) : 80 déclarations
- ii) Renforcement des échanges internationaux d'expérience et de pratiques optimales sur les questions clefs touchant la négociation et l'application des accords d'investissement et augmentation du nombre d'observations formulées par des décideurs et d'autres parties aux accords internationaux d'investissement
- Mesure des résultats*
2010-2011: sans objet
2012-2013 (estimation) : 15 observations
2014-2015 (objectif) : 18 observations
- d) Meilleure connaissance et maîtrise des moyens de renforcer la capacité de production grâce à des politiques de création d'entreprises visant à : i) stimuler le développement des entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, l'entrepreneuriat et les liens interentreprises; ii) promouvoir les meilleures pratiques des entreprises en matière de responsabilité sociale et de comptabilité; iii) organiser des marchés d'assurance compétitifs et bien réglementés
- d) i) Augmentation du nombre de pays qui utilisent les mesures et les instruments politiques proposés par la CNUCED pour mettre au point des politiques visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises
- Mesure des résultats*
2010-2011: 25 pays
2012-2013 (estimation) : 27 pays
2014-2015 (objectif) : 23 pays
- ii) Augmentation du nombre de pays qui suivent les orientations et utilisent les instruments élaborés par la CNUCED dans le domaine de la comptabilité, de la création d'entreprises, des assurances, des liens interentreprises, du tourisme électronique et de la présentation de rapports

Mesure des résultats

2010-2011: 15 pays

2012-2013 (estimation) : 20 pays

2014-2015 (objectif) : 25 pays

Facteurs externes

- 12.50 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises à l'échelle des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

- 12.51 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conseil économique et social : documentation destinée aux organes délibérants : contribution au rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale* sur les questions relevant du sous-programme (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels pour la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon les besoins (8);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions ordinaires annuelles et les réunions directives du Conseil du commerce et du développement (8);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions devant être examinées par le Conseil (2);
 - iv) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - v) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement (20); réunion pluriannuelle d'experts sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat (12); autres réunions d'experts, selon les besoins (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports à la Commission sur des questions choisies par elle (4); rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission sur des questions choisies par elle (4);
 - vi) Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication :

- a. Services fonctionnels pour la session annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) (12);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : notes destinées à la session annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (4);
- vii) Groupes spéciaux d'experts : 14 réunions de groupes spéciaux d'experts portant sur les sujets suivants : questions relatives à l'investissement étranger présentant un intérêt crucial pour les pays en développement (1); incidence de l'investissement étranger direct et d'autres flux internationaux de capitaux privés (1); statistiques et analyse des tendances concernant l'investissement étranger direct et les sociétés transnationales (1); thèmes relatifs au *Rapport sur l'investissement dans le monde 2014 et 2015* (2); examen et mise en commun de données d'expérience sur la promotion de l'investissement et le renforcement de la capacité de mobiliser des investissements en faveur des pays les moins avancés et des pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui ont des difficultés particulières (1); étude de la méthode utilisée pour les examens et le suivi de la politique d'investissement (1); évaluation de la suite donnée aux recommandations issues de l'examen de la politique d'investissement (1); questions relatives aux accords internationaux d'investissement et à leur incidence sur le développement (1); examen de l'incidence des stratégies de promotion des investissements et échange d'expérience dans ce domaine (1); aspects de la propriété intellectuelle liés au développement (1); examen de l'application des politiques de développement des entreprises (2); examen de l'application des normes et codes internationaux de comptabilité et de publication et échange des meilleures pratiques dans ce domaine (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : revue annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (2); *Transnational Corporations Journal* (6); *World Investment Prospects Survey* (2); *Rapport sur l'investissement dans le monde* (2); *Rapport sur l'investissement dans le monde : vue d'ensemble* (2); *FDI in least developed countries at a glance* (1);
 - ii) Publications isolées : examen de la politique d'investissement (8); *Investment Advisory Series*, notamment sur les meilleures pratiques utilisées pour attirer l'investissement étranger direct et en tirer profit (8); série sur les politiques internationales d'investissement pour le développement (4); série sur la propriété intellectuelle au service du développement (1); série sur la tenue et la présentation des comptes (2); série sur la création d'entreprises au service du développement (5); *Global Investment Trends Monitor* (6);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur des questions liées aux activités du sous-programme (15);
 - iv) Brochures, fiches d'informations, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information sur l'investissement étranger direct au service du développement (2); rapports sur les mesures touchant l'investissement international (4); bulletin d'information du programme Empretec (6); notes de réflexion sur les accords internationaux d'investissement (4); bulletin d'information sur les accords internationaux d'investissement (20); bulletin sur les normes internationales de comptabilité et de publication (4); documents d'information sur l'investissement

- étranger direct au service du développement (2); brochures et prospectus (6); dossiers promotionnels (1); Forum mondial de l'investissement (1); bulletin Smart Promotion Network (24);
- v) Communiqués et conférences de presse : lancement-presse du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (15); lancement-presse d'autres publications (5); points de presse, entretiens et conférences de presse sur les produits du programme (5);
- vi) Activités techniques : rapports sur les droits de la propriété intellectuelle et le développement (3); documents de réflexion de la CNUCED et du Centre international du commerce et du développement durable sur les questions traitées dans le plan d'action pour le développement de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (3); guides de l'investissement (6); support de formation sur Empretec et les liens interentreprises (2); manuel de formation sur la comptabilité (2); profils de pays en matière d'investissement (24); bases de données sur l'investissement étranger direct, les activités des sociétés transnationales et les fusions-acquisitions transfrontières (2); base de données sur les politiques nationales (1); bases de données en ligne sur les accords internationaux d'investissement (4);
- vii) Manifestations spéciales : Forum mondial de l'investissement 2014 : organisation du Sommet des dirigeants mondiaux sur l'investissement, de tables rondes de haut niveau, de réunions-débats et de forums rassemblant les différents acteurs du monde de l'investissement (responsables politiques, investisseurs, négociateurs, praticiens, responsables de la promotion de l'investissement, courtiers, avocats principaux, spécialistes universitaires et représentants de la société civile, responsables des marchés financiers et des autorités de régulation boursière, investisseurs de portefeuille et gérants de la dette souveraine (6);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs fournis aux pays en développement pour les aider à élaborer des politiques visant à attirer les investissements étrangers directs et à en bénéficier (10); services consultatifs assurés aux niveaux national et sous-régional en vue de rendre les pays en développement mieux à même de formuler leurs stratégies de tourisme électronique (2); services consultatifs fournis aux pays en développement sur la diversification économique et la transformation structurelle au moyen de l'investissement et de la création d'entreprises (10); services consultatifs fournis aux pays en développement concernant l'entrepreneuriat, les petites et moyennes entreprises et les liens interentreprises (6); services consultatifs fournis aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux sur des questions relatives aux accords internationaux d'investissement (8); services consultatifs fournis aux gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle ayant trait au développement (4); aide aux pays en développement concernant l'application et le suivi des recommandations découlant des examens de la politique d'investissement (10); aide aux pays en développement concernant l'application de normes et de pratiques internationalement reconnues en matière de tenue et de présentation des comptes (7); aide aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux visant à faire en sorte qu'ils soient mieux à même de faire des recherches sur l'interaction entre l'investissement étranger direct et l'aide publique au développement, le commerce et l'intégration régionale et d'analyser les politiques en la matière (4); aide aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux, particulièrement en Afrique, pour le développement de leur secteur de l'assurance (2); aide aux organismes nationaux et infranationaux de promotion de l'investissement (8);

développement des centres Empretec existants et fourniture d'une assistance à leur endroit, et renforcement du réseau des centres Empretec (6); assistance technique fournie aux pays en développement en vue d'améliorer la gouvernance en ligne (8); assistance technique fournie aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les groupements régionaux ou sous-régionaux, pour l'établissement des statistiques relatives à l'investissement étranger direct (4); aide fournie aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays structurellement et économiquement faibles et vulnérables, pour la production et la diffusion de guides d'investissement objectifs et informatifs (8); aide fournie à certains pays à revenu intermédiaire qui en ont le plus besoin pour l'élaboration et la diffusion de guides d'investissement objectifs et informatifs;

- ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaires régionaux visant à aider les pays en développement à constituer un secteur de l'assurance concurrentiel (2); séminaires et ateliers sur les meilleures pratiques dans les domaines thématiques touchant l'investissement étranger direct et les services publics (6); séminaires et ateliers visant le développement des capacités requises en matière de ressources humaines pour formuler et mettre en œuvre des politiques nationales d'investissement intégrées (8); séminaires et ateliers sur les statistiques relatives à l'investissement étranger direct et les méthodes d'enquête (6); séminaires et ateliers sur l'investissement étranger direct, ses incidences sur le développement et les politiques connexes, notamment la diffusion du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (12); séminaires et ateliers sur les meilleures pratiques concernant les politiques d'entrepreneuriat (6); séminaires et ateliers sur le renforcement des capacités de tenue et de présentation des comptes (4); séminaires et ateliers sur le renforcement des capacités de promotion et de facilitation de l'investissement à l'intention des décideurs, des responsables d'organismes de promotion des investissements et des diplomates (8); séminaires et ateliers sur les questions de propriété intellectuelle et de développement (4); séminaires et ateliers sur la négociation et l'application des accords internationaux d'investissement et l'échange d'informations sur les effets de ces accords sur le développement (6); séminaires sur les politiques de responsabilité sociale des entreprises (4); ateliers de formation sur le développement du tourisme électronique (2);
- iii) Projets opérationnels : liens et nouveaux programmes Empretec dans les pays en développement (4); projets nationaux et régionaux en matière de tenue et de présentation des comptes dans les pays en développement (4).

12.52 La répartition des ressources pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 12.17 ci-après.

Tableau 12.17 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	27 305,7	26 710,7	79	77
Autres objets de dépense	1 057,0	876,9	–	–
Total partiel	28 362,7	27 587,6	79	77

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
B. Ressources extrabudgétaires	1 671,2	1 600,0	1	1
Total	30 033,9	29 187,6	80	78

- 12.53 Le montant prévu de 27 587 600 dollars, qui représente une baisse de 775 100 dollars, permettra de financer 77 postes [1 D-2, 3 D-1, 10 P-5, 14 P-4, 19 P-3, 8 P-2, 1 poste d'agent des services généraux (1^{re} classe) et 21 postes d'agent des services généraux (Autres classes)], pour un montant de 26 710 700 dollars, et de pourvoir aux autres objets de dépense, à savoir les consultants, les groupes d'experts, les voyages et d'autres services contractuels, pour un montant de 876 900 dollars, ce qui permettra à la CNUCED d'exécuter des activités au titre du sous-programme sur les investissements et les entreprises.
- 12.54 La diminution nette de 775 100 dollars a deux explications principales : a) la suppression proposée d'un poste P-3 et d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes); b) la réduction des ressources non affectées à des postes, comme prévu par la résolution 67/248 de l'Assemblée générale et comme indiqué au tableau 12.7 du présent rapport.
- 12.55 Durant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 1 600 000 dollars seront utilisées pour financer les activités de coopération technique suivantes : a) travaux de recherche et d'analyse sur les tendances et enjeux de l'investissement étranger direct destinés à alimenter les publications et les supports techniques du sous-programme, comme le *Rapport sur l'investissement dans le monde* et les guides d'investissement destinés aux pays les moins avancés; b) services consultatifs et stages pour appuyer les politiques et les accords d'investissement et faciliter les investissements, renforcer la capacité des gouvernements des pays les moins avancés et des pays en transition d'accroître l'investissement étranger direct et de l'utiliser pour atteindre les objectifs nationaux de développement, et promouvoir la transparence et la comptabilité des entreprises, l'établissement de statistiques sur l'investissement étranger direct, les accords internationaux d'investissement, l'accès aux technologies et à la propriété intellectuelle ainsi que leur transfert; c) projets opérationnels liés aux programmes de renforcement des capacités visant à promouvoir la création des petites et moyennes entreprises (programme Empretec); d) activités visant à renforcer la responsabilité sociale et la gouvernance des entreprises.

Sous-programme 3 Commerce international

Composante 1 Renforcement du commerce international

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 24 507 300 dollars

- 12.56 La responsabilité opérationnelle de la composante 1 de ce sous-programme incombe à la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base.

Tableau 12.18 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que tous les pays participent au commerce international de manière active, efficace et profitable pour que le développement soit plus ouvert et plus durable.

Réalisations escomptées du Secrétariat**Indicateurs de succès**

a) Renforcement des capacités des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en transition, de comprendre l'économie mondiale et le système commercial international et de s'y intégrer de manière avantageuse

a) i) Augmentation du nombre de pays bénéficiant de l'aide de la CNUCED pour participer à des accords commerciaux, à des cadres de coopération et à des partenariats régionaux et multilatéraux, y compris à des négociations commerciales Sud-Sud et à la procédure d'adhésion à l'OMC

Mesure des résultats

2010-2011 : 40 pays

2012-2013 (estimation) : 41 pays

2014-2015 (objectif) : 40 pays

ii) Augmentation du nombre de pays en développement qui ont intégré les questions liées au commerce, aux capacités de production et au développement (dont l'autonomisation des femmes et l'emploi, en particulier l'emploi des jeunes) dans des politiques nationales relatives au commerce et aux services adaptées à leurs besoins

Mesure des résultats

2010-2011: 15 pays

2012-2013 (estimation) : 16 pays

2014-2015 (objectif) : 15 pays

b) Renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition de prendre des décisions en matière de commerce et de questions connexes et d'adopter des mesures en vue de lutter contre les incidences sur le commerce et le développement des obstacles non tarifaires

b) i) Augmentation du nombre d'utilisateurs du Système d'analyse et d'information sur le commerce – sur Internet ou par l'intermédiaire du système WITS – du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles et de l'initiative Transparence dans le commerce

Mesure des résultats

2010-2011: 40 000 utilisateurs

2012-2013 (estimation) : 43 000 utilisateurs

2014-2015 (objectif) : 46 000 utilisateurs

- ii) Augmentation du nombre de mesures prises spécifiquement par des États Membres afin de réduire ou d'éliminer des obstacles non tarifaires arbitraires ou injustifiés au commerce international
- Mesure des résultats*
2010-2011: 5 mesures
2012-2013 (estimation) : 6 mesures
2014-2015 (objectif) : 8 mesures
- c) Renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition d'élaborer des lois nationales et régionales sur la concurrence et de les appliquer
- c) i) Augmentation du nombre de pays en développement qui élaborent ou révisent et appliquent des mesures relatives à la concurrence et à la protection des consommateurs aux niveaux national et régional (notamment Sud-Sud) à partir du partage des meilleures pratiques et d'examens critiques par leurs pairs en ce qui concerne l'application de ces politiques
- Mesure des résultats*
2010-2011: 13 pays
2012-2013 (estimation) : 15 pays
2014-2015 (objectif) : 17 pays
- ii) Augmentation du nombre de pays utilisant la loi type de la CNUCED sur la concurrence et acceptant de se prêter à un examen de leur législation et de leur politique en matière de concurrence par leurs pairs
- Mesure des résultats*
2010-2011: 2 pays
2012-2013 (estimation) : 7 pays
2014-2015 (objectif) : 4 pays
- d) Renforcement des capacités des pays en développement de concevoir et d'atteindre de façon complémentaire et à tous les niveaux des objectifs liés au commerce, à l'environnement, aux changements climatiques et au développement durable dans le cadre de stratégies de développement
- d) i) Augmentation du nombre de pays en développement qui conçoivent et mettent en pratique des politiques, des plans, des programmes, des mesures normatives et des mécanismes institutionnels en vue de tirer parti des débouchés commerciaux et des investissements et de faciliter la réalisation de leurs objectifs de développement durable
- Mesure des résultats*
2010-2011: 32 pays
2012-2013 (estimation) : 34 pays
2014-2015 (objectif) : 34 pays
- ii) Augmentation du nombre de pays en développement qui participent aux initiatives sur le biocommerce et les biocarburants

Mesure des résultats

2010-2011: 16 pays

2012-2013 (estimation) : 17 pays

2014-2015 (objectif) : 17 pays

Facteurs externes

- 12.57 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique.

Produits

12.58 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission, selon que de besoin (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution aux rapports sur la suite donnée à la Conférence internationale sur le financement du développement, selon que de besoin (2); rapports sur le commerce international et le développement (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon que de besoin (10);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents d'information pour la quatorzième session de la Conférence, selon que de besoin (2);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles du Conseil (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions choisies par le Conseil, selon que de besoin (2);
 - iv) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - v) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (16) et sessions annuelles de la réunion pluriannuelle d'experts sur les services, le développement et le commerce, examinant les aspects réglementaire et institutionnel (12);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents d'information pour les réunions pluriannuelles d'experts, selon que de besoin (4); documents

- d'information sur la place des pays en développement dans le commerce international, selon que de besoin (4);
- vi) Septième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives :
 - a. Services fonctionnels de la Conférence (10);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents d'information pour la Conférence (8);
 - vii) Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence :
 - a. Services fonctionnels des réunions : sessions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les questions appelant des décisions du Groupe intergouvernemental d'experts (6);
 - viii) Groupes spéciaux d'experts : rôle du droit et de la politique dans la promotion du développement durable et du commerce par le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des pays en développement (1); renforcement de la défense des consommateurs par une application efficace des politiques de protection des consommateurs ainsi que par leur articulation avec les politiques de concurrence (1); effet des obstacles non tarifaires sur le commerce et le développement (1); effet des chaînes d'approvisionnement mondiales sur le commerce et les politiques commerciales des pays en développement (1); rôle de la biodiversité dans le développement durable (1); commerce, changements climatiques et développement durable (1); contribution de l'économie et du commerce des services au développement (1); rôle de la politique commerciale et du système de commerce international dans le développement pour tous (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série :
 - a. Études analytiques sur les principales difficultés rencontrées en matière de commerce et de développement pour tous suivantes : problématiques persistantes et nouvelles en matière de commerce et de développement (1); pays en développement dans le commerce international et politique commerciale (16); avantages du système du commerce international et des négociations commerciales pour le développement (2); liens entre commerce, environnement et développement durable (8); enjeux actuels du droit de la concurrence et du développement (2);
 - b. Manuels sur les sujets suivants : le Système généralisé de préférences et les études sur l'accès aux marchés (3); les fondements d'une autorité de concurrence efficace (1); les lois nationales sur la concurrence et la protection des consommateurs (CD-ROM) (1);
 - ii) Publications isolées : études analytiques par pays et par région sur les sujets suivants : le commerce, l'environnement et le développement durable, dont une éventuelle prise en compte de l'économie verte et d'autres modèles dans le cadre du développement durable et de la lutte contre la pauvreté (6); examen volontaire par les pairs des lois et politiques relatives à la concurrence (4); enjeux de concurrence dans une sélection de

- secteurs (2); examen des politiques relatives aux services (2); sélection d'enjeux relatifs à la politique commerciale, aux négociations commerciales internationales et au développement pour tous, dont l'effet de la migration sur le développement, les solutions pour compléter le travail d'autres organisations, l'effet des envois d'argent par les migrants sur le développement, et l'effet du commerce sur l'emploi (7);
- iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur des questions relatives aux travaux menés dans le cadre du sous-programme, selon que de besoin (10);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : compte rendu d'activité de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base (2); dossiers destinés au Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence et à la septième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (2); lettres d'information sur le Système généralisé de préférences et autres documents sur le sujet (2); brochures, prospectus et dépliants promotionnels sur diverses activités du sous-programme (20); documents d'information sur le commerce et l'environnement (4); perspective de la CNUCED sur le droit de la concurrence (2); perspective de la CNUCED sur la protection des consommateurs (2); rapport de la CNUCED sur l'assistance technique en matière de politiques de concurrence et de protection des consommateurs (2);
 - v) Communiqués et conférences de presse, selon que de besoin (10);
 - vi) Manifestations spéciales : Forum mondial sur les services (1); congrès BioTrade (1); manifestation sur l'effet du commerce et du développement sur les obstacles non tarifaires, en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce et le Centre du commerce international (1);
 - vii) Activités techniques : mise à jour du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles (2); manuel sur l'élaboration et la mise en œuvre des lois sur la concurrence (2); élaboration et mise à jour des bases de données du système WITS et du système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS), dont la base de données sur les mesures et les barrières non tarifaires dans le cadre de la collaboration avec des organisations partenaires participant à l'initiative Transparence du commerce (2); mise à jour du système d'information commercial Sud-Sud (2); documents techniques conjoints sur les questions de concurrence et de protection des consommateurs dans le cadre de l'initiative Research Partnership Platform de la CNUCED (2); travaux de recherche sur les partenariats public-privé dans le contexte du développement en vue de dégager les meilleures pratiques et d'évaluer les modèles de partenariat public-privé; manuel sur l'élaboration et la mise en œuvre des lois sur la concurrence (2); loi type sur la concurrence (2); fiches techniques sur les enjeux actuels et nouveaux relatifs au biocommerce, aux changements climatiques et aux biocarburants (2); matériel pédagogique sur les perspectives offertes en matière de commerce, d'investissements et de développement durable dans le cadre du nouveau régime de lutte contre les changements climatiques (1); modules de formation sur des sujets relatifs aux négociations commerciales internationales (5); mise à jour des pages Web de la CNUCED consacrées aux programmes et aux activités menées dans le cadre du sous-programme (8);
 - viii) Audiovisuel : diplomatie commerciale et règlement des différends (CD-ROM) (2); guide sur les législations nationales en matière de concurrence et de protection des

- consommateurs (CD-ROM) (2); loi type sur la concurrence (CD-ROM) (1); comptes rendus des réunions tenues dans le cadre du sous-programme (10); CD-ROM des publications paraissant dans le cadre du sous-programme (4);
- ix) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : contribution à l'action menée par le système des Nations Unies face au problème des changements climatiques dans le cadre des objectifs de développement durable et au-delà du cadre des objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU (2);
 - x) Apports à des produits communs : contribution aux *Profils tarifaires dans le monde*, publication conjointe de la CNUCED, de l'Organisation mondiale du commerce et du Centre du commerce international (2); contribution au rapport annuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement et au rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement publié par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (4); contribution à *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, publication conjointe du Département des affaires économiques et sociales, des commissions régionales et de la CNUCED (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : renforcement des capacités des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en transition, de s'intégrer de manière avantageuse à l'économie mondiale et au système commercial international, de participer aux accords commerciaux, cadres de coopération et partenariats régionaux et multilatéraux, y compris le commerce Sud-Sud et aux processus d'adhésion à l'OMC (5); renforcement des capacités des pays en développement d'intégrer les questions liées au commerce, aux capacités de production, à l'emploi et au développement dans leurs politiques nationales relatives au commerce et aux services (5); renforcement des capacités d'analyse des pays en développement pour la prise de décisions en matière de commerce et de questions connexes, par la prise de mesures en vue de lutter contre les incidences sur le commerce et le développement des obstacles non tarifaires, par l'accroissement des échanges commerciaux Sud-Sud et par la diversification de leur participation aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial (9); aide aux gouvernements et aux organisations régionales pour l'élaboration de mesures en matière de concurrence et de protection des consommateurs, y compris par la réalisation d'évaluations des besoins concernant la situation de la concurrence et de la protection des consommateurs, l'élaboration de politiques et de cadres institutionnels, et l'élaboration ou la révision des lois, réglementations et directives en la matière (10); renforcement des capacités des pays en développement de poursuivre des objectifs en matière de commerce et de développement durable, notamment en ce qui concerne la biodiversité, les changements climatiques et les secteurs de la création (9); renforcement de la coopération et des partenariats avec des organisations sous-régionales, régionales et internationales dans les domaines du commerce international, de la croissance pour tous et du développement durable (8);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : stages, séminaires et ateliers destinés à renforcer les capacités et compétences des ressources humaines des organismes chargés de la concurrence et de la protection des consommateurs en matière d'application des lois en la matière (8); ateliers conjoints de la CNUCED, de l'OMC et de l'Université de Genève (4); séminaires sur les bases de données WITS/TRAINS (4); formation de membres du personnel de certains groupes régionaux et sous-régionaux pour qu'ils collaborent activement à WITS/TRAINS (2); séminaire sur le Système généralisé de

préférences et autres arrangements commerciaux préférentiels (2); ateliers, séminaires et stages sur le processus d'adhésion à l'OMC (6); séminaires et ateliers sur les politiques relatives aux services et les cadres institutionnels et réglementaires (5); stages pour les décideurs et les négociateurs en matière de commerce sur les enjeux persistants et nouveaux du développement dans le système commercial international (12); séminaires et ateliers pour renforcer les capacités en matière de politique commerciale des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des pays en transition (4); séminaires, ateliers et concertations sur les mesures à prendre en matière de commerce, d'environnement et de développement durable (10);

- iii) Projets opérationnels : projets de mise en place ou de renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition d'élaborer et de mettre efficacement en œuvre des lois et politiques en matière de concurrence et de protection des consommateurs (4); projet international de collecte et de diffusion de données sur les obstacles non tarifaires dans le cadre de l'initiative Transparence du commerce (1); projets de renforcement des capacités dans les domaines des services, du commerce, de la croissance pour tous et du développement (3); projets de renforcement des capacités, en particulier dans les pays les moins avancés, en matière de négociations commerciales régionales et multilatérales (2); projet de renforcement des capacités destiné à aider les pays africains à participer de manière avantageuse au système du commerce international et à stimuler le commerce intra-africain (1); projet visant à aider les pays en développement et les pays en transition à adhérer à l'OMC (1); projets sur le Système généralisé de préférences et autres arrangements commerciaux préférentiels (2); projet tendant à aider les pays en développement à élaborer des politiques commerciales adaptées, orientées sur le développement (1); projet sur le règlement des différends et sur la diplomatie commerciale (1); projet sur le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (1); projet concernant l'initiative en matière de biocommerce (1); projet concernant l'initiative sur les biocarburants (1); projet sur les changements climatiques, le commerce et le développement (1); Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité (1).

12.59 La répartition des ressources pour le sous-programme 3, composante 1, est indiquée dans le tableau 12.19 ci-après.

Tableau 12.19 **Ressources nécessaires : sous-programme 3, composante 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	24 689,2	23 832,3	70	67
Autres objets de dépense	591,0	675,0	–	–
Total partiel	25 280,2	24 507,3	70	67
B. Ressources extrabudgétaires	5 786,0	5 787,0	–	–
Total	31 066,2	30 294,3	70	67

- 12.60 Le montant de 24 507 300 dollars, qui représente une baisse de 772 900 dollars, servira à financer 67 postes [1 D-2, 4 D-1, 10 P-5, 13 P-4, 14 P-3, 4 P-2 et 21 postes d'agent des services généraux (Autres classes)], pour un montant de 23 832 300 dollars, et à pourvoir aux autres objets de dépense, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les groupes d'experts, les frais de voyage et autres services contractuels, pour un montant de 675 000 dollars, pour mener à bien le programme de travail de la CNUCED au titre de cette composante du sous-programme consacré au commerce international.
- 12.61 La baisse nette de 772 900 dollars a deux explications essentielles : a) la suppression d'un poste P-3 et de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes); b) la baisse des ressources au titre des autres objets de dépense, comme prévu par la résolution 67/248 de l'Assemblée générale et comme indiqué au tableau 12.7 du présent rapport.
- 12.62 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 5 787 000 dollars permettront notamment de mener à bien les activités de coopération technique suivantes : a) renforcement des capacités des ressources réglementaires, institutionnelles et humaines des pays en développement et des pays en transition dans les domaines suivants : i) élaboration et application de politiques commerciales et participation efficace et cohérente aux négociations commerciales bilatérales, régionales (y compris Sud-Sud) et multilatérales; ii) élaboration et application de législations et de cadres nationaux et régionaux (y compris Sud-Sud) en matière de concurrence, et renforcement de la coopération internationale dans ce domaine pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles; iii) formulation et réalisation d'objectifs complémentaires en matière de commerce, d'environnement et de développement durable et intégration des objectifs de développement durable dans les stratégies de développement à tous les niveaux; et b) amélioration et diffusion élargie des analyses commerciales et des outils, bases de données et logiciels d'analyse qui aident à prendre des décisions efficaces en matière de commerce et des domaines liés au commerce.

Sous-programme 3

Composante 2

Produits de base

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 005 200 dollars

- 12.63 La responsabilité opérationnelle de la composante 2 du sous-programme incombe au Groupe spécial sur les produits de base, groupe autonome créé en application du paragraphe 183 de l'Accord d'Accra. Sous la direction et l'autorité du Secrétaire général de la CNUCED, le Groupe contribuera plus efficacement aux efforts que font les pays en développement, et plus particulièrement les pays les moins avancés, pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base.

Tableau 12.20 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Mettre à profit les gains de développement et s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à l'économie des produits de base et à la dépendance à l'égard de ces produits

Réalisations escomptées du Secrétariat**Indicateurs de succès**

a) Amélioration de la capacité des pays en développement tributaires des produits de base de s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à l'économie de ces produits et de mettre à profit les possibilités offertes par le commerce des produits de base et le renforcement de la coopération internationale et régionale

a) i) Accroissement de la recherche sur la production des produits de base dans les pays dont les économies sont tributaires de ces produits, en vue de diversifier leur production, y compris en augmentant la valeur ajoutée de leurs produits

Mesure des résultats

2010-2011 : 10 études

2012-2013 (estimation) : 12 études

2014-2015 (objectif) : 13 études

ii) Augmentation du nombre de pays en développement tributaires des produits de base qui adoptent des mesures et des outils recommandés par la CNUCED pour élaborer des politiques axées sur la diversification des recettes d'exportation

Mesure des résultats

2010-2011 : 15 pays

2012-2013 (estimation) : 16 pays

2014-2015 (objectif) : 13 pays

Facteurs externes

- 12.64 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; b) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions.

Produits

- 12.65 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
- i) Assemblée générale : services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission, selon que de besoin (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels pour les réunions préparatoires de la quatorzième session de la Conférence (selon que de besoin) (8);

- iii) Conseil économique et social : services fonctionnels pour les réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, selon que de besoin (2);
- iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports ad hoc sur les tendances et les perspectives concernant les produits de base (2);
- v) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
- vi) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2); sessions annuelles de la réunion pluriannuelle d'experts sur les produits de base et le développement (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de base pour la réunion pluriannuelle d'experts, selon que de besoin (8);
- vii) Groupes d'experts spéciaux : Forum mondial sur les produits de base (2); réunion multipartite sur les produits de base et le développement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Commodities and Development Report* (2); *State of Commodity Dependence* (1);
 - ii) Publications isolées : études sur le développement et le commerce des produits de base (3); fiches pratiques sur les produits de base (4);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur les questions liées aux produits de base (3);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information sur les produits de base et le développement (3);
 - v) Communiqués et conférences de presse : communiqués et points de presse sur les résultats des recherches consacrées aux produits de base (5);
 - vi) Activités techniques : portail InfoComm (informations sur les marchés de produits de base) et systèmes connexes (Infoshare) (1); échange d'informations sur les ressources naturelles (1); portail sur la labellisation du développement durable (1); mise à jour des statistiques sur le minerai de fer (Iron Ore Statistics) (2); mise à jour des pages Web de la CNUCED sur les programmes et activités menés dans le cadre du sous-programme (2); Iron Ore Market (2); Iron Ore Statistics (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs visant à aider, à leur demande, les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les petits producteurs (10);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : ateliers nationaux et régionaux pour aider les pays en développement tributaires des produits de base à élaborer des stratégies et des politiques et à tirer parti de l'élan que la flambée actuelle des cours des produits de base

donne au développement, ainsi qu'à faire face aux enjeux et perspectives de commerce et de développement liés aux marchés des produits de base (6);

- iii) Projets opérationnels : projets nationaux, régionaux et internationaux visant à aider les pays tributaires de produits de base à se doter du cadre institutionnel indispensable à la diversification de leur économie, à la création de valeur ajoutée et à une participation plus efficace aux filières mondiales d'approvisionnement en produits de base (5).

12.66 La répartition des ressources pour le sous-programme 3, composante 2, est indiquée dans le tableau 12.21 ci-après.

Tableau 12.21 **Ressources nécessaires : sous-programme 3, composante 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	6 120,0	5 858,1	18	17
Autres objets de dépense	147,1	147,1	–	–
Total partiel	6 267,1	6 005,2	18	17
B. Ressources extrabudgétaires	721,0	662,0	1	1
Total	6 988,1	6 667,2	19	18

12.67 Le montant de 6 005 200 dollars, qui représente une baisse de 261 900 dollars, servira à financer 17 postes [1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 6 P-3, 3 P-2 et 3 postes d'agent des services généraux (Autres classes)], pour un montant de 5 858 100 dollars, et à pourvoir aux autres objets de dépense dont les consultants, les groupes d'experts, les frais de voyage et autres services contractuels, pour un montant de 147 100 dollars, pour mener à bien le programme de travail de la CNUCED au titre de cette composante du sous-programme consacrée aux produits de base.

12.68 La diminution nette de 261 900 dollars s'explique par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes), comme prévu par la résolution 67/248 de l'Assemblée générale et comme indiqué au tableau 12.7 du présent rapport.

12.69 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 662 000 dollars permettront notamment de financer les activités de coopération technique suivantes : a) aider efficacement les pays en développement à élaborer des stratégies et des politiques permettant de faire face aux enjeux et perspectives de l'économie des produits de base; b) fournir des services consultatifs et organiser des ateliers et séminaires axés sur la formation ou le renforcement des capacités; c) aider les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les petits producteurs, à élaborer des stratégies nationales en matière de produits de base, y compris par l'intégration des politiques de produits de base dans leurs stratégies nationales et régionales de développement; d) aider à renforcer la capacité d'offre et à devenir compétitif; e) renforcer les capacités humaines et institutionnelles; f) promouvoir et améliorer la transparence et la responsabilité dans les secteurs public et privé.

**Sous-programme 4
Technologie et logistique**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 676 200 dollars

- 12.70 La responsabilité opérationnelle de la mise en œuvre du sous-programme incombe à la Division de la technologie et de la logistique.

Tableau 12.22 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Améliorer la science, la technique et l'innovation, notamment les technologies de l'information et des communications, pour un développement sans exclusivité, favoriser une croissance et un développement qui profitent à tous grâce à des services de logistique commerciale et des systèmes de transport en transit efficaces, résilients et durables et promouvoir les programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales afin de renforcer le développement économique et la compétitivité des pays en développement et des pays en transition

Réalisations escomptées du Secrétariat

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la logistique commerciale des pays en développement et des pays en transition

a) i) Augmentation du nombre de mesures prises spécifiquement par les pays en développement et les pays en transition pour améliorer la logistique commerciale, par exemple pour réduire le coût des transactions et du transport, améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de transit, renforcer l'efficacité et la coordination des systèmes de transport et mettre en place une législation protectrice, avec l'aide de la CNUCED

Mesure des résultats

2010-2011: 20 mesures

2012-2013 (estimation) : 22 mesures

2014-2015 (objectif) : 21 mesures

ii) Augmentation du nombre de mesures adoptées par les pays en développement et les pays en transition qui utilisent le Système douanier automatisé afin d'améliorer encore l'efficacité de la gestion de leur administration douanière, avec l'aide de la CNUCED

Mesure des résultats

2010-2011: 20 mesures

2012-2013 (estimation) : 22 mesures

2014-2015 (objectif) : 22 mesures

iii) Augmentation du nombre de pays en développement et de pays en transition dont les résultats en matière de logistique

commerciale se sont améliorés par rapport aux indicateurs de référence relatifs à l'efficacité de la logistique et des activités, avec l'aide de la CNUCED

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : sans objet

2014-2015 (objectif) : 5 pays

b) Adoption de politiques nationales et internationales dans les domaines de la science, de la technique, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications, et sensibilisation accrue à ces questions

b) i) Augmentation du nombre de mesures politiques ou d'initiatives prises spécifiquement par les pays en développement et les pays en transition pour appliquer des programmes destinés à renforcer la contribution au développement de la science, de la technique, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications, avec l'aide de la CNUCED

Mesure des résultats

2010-2011: 28 mesures

2012-2013 (estimation) : 30 mesures

2014-2015 (objectif) : 29 mesures

ii) Augmentation du nombre d'initiatives de coopération menées aux niveaux sous-régional, international et dans les domaines de la science, de la technique et des technologies de l'information et des communications, avec l'aide de la CNUCED

Mesure des résultats

2010-2011: 20 initiatives

2012-2013 (estimation) : 22 initiatives

2014-2015 (objectif) : 22 initiatives

c) Meilleure compréhension, à l'échelon national, des choix politiques et des meilleures pratiques en matière de science et de technique au service du développement, et de technologies de l'information et des communications au service du développement

c) i) Augmentation du nombre de pays bénéficiant de l'aide de la CNUCED au moyen d'activités de renforcement des capacités leur permettant d'appliquer les recommandations formulées au terme de l'examen et de l'analyse des politiques, issues de divers rapports publiés dans ce domaine

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : sans objet

2014-2015 (objectif) : 10 pays

ii) Augmentation du nombre de pays en développement intégrant les sciences, la technique et l'innovation, notamment

l'informatique, dans les stratégies nationales de développement, les plans d'aide au développement des Nations Unies et les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté

Mesure des résultats

2010-2011 : sans objet

2012-2013 (estimation) : sans objet

2014-2015 (objectif) : 10 pays

d) Renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition dans les domaines du commerce, de l'investissement et des questions apparentées

d) Augmentation du nombre de mesures prises spécifiquement par les pays en développement et les pays en transition pour renforcer les capacités des ressources humaines et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et des questions apparentées, grâce à l'aide de la CNUCED

Mesure des résultats

2010-2011 : 15 mesures

2012-2013 (estimation) : 10 mesures

2014-2015 (objectif) : 10 mesures

Facteurs externes

- 12.71 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) des informations et des données économiques et financières à jour et exactes sont disponibles aux niveaux des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires prévues au titre des programmes de coopération technique ne sont pas amputées de manière significative; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; et d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

- 12.72 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels à l'appui des réunions : séances de la Deuxième Commission (3);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (2); rapport à l'Assemblée générale sur la science et la technique au service du développement (1);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels à l'appui des réunions : réunions préparatoires de la quatorzième session de la Conférence (en fonction des besoins) (8);

- iii) Conseil économique et social : services fonctionnels à l'appui des réunions : suivi du Sommet mondial sur la société de l'information aux sessions annuelles du Conseil (2);
 - iv) Commission de la science et de la technique au service du développement :
 - a. Services fonctionnels à l'appui des réunions : sessions annuelles de la Commission et réunions de ses deux groupes d'experts (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports présentés à la Commission à ses dix-septième et dix-huitième sessions, et rapports présentés à ses deux groupes d'experts ou par ces derniers (12);
 - v) Conseil du commerce et du développement : services fonctionnels à l'appui des réunions : sessions annuelles du Conseil (2);
 - vi) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels à l'appui des réunions du Groupe de travail (4);
 - vii) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels à l'appui des réunions : sessions annuelles de la Commission (2); réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de référence utilisés dans le cadre de la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce, et rapports rendant compte de ses séances de travail (2);
 - viii) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2); réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'esprit d'entreprise pour le renforcement des capacités de production et le développement durable (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de référence utilisés dans le cadre de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'esprit d'entreprise pour le renforcement des capacités de production et le développement durable, et rapports rendant compte de ses séances de travail (2);
 - ix) Groupes spéciaux d'experts : six réunions de groupes d'experts : transports et facilitation du commerce (2); rôle de la technique (notamment l'informatique et les communications) et innovation au service du développement (3); groupe consultatif sur le renforcement des capacités et la stratégie de développement des compétences à l'intention des pays en développement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications en série : *Rapport sur l'économie de l'information* (2); *Rapport sur la technologie et l'innovation* (2); *Étude sur les transports maritimes* (2);
 - ii) Publications isolées : étude sur les politiques relatives à la science, à la technique et à l'innovation (4); étude sur les politiques relatives à l'informatique et aux communications (2); études sur la science, la technique et l'innovation, en particulier le transfert de technologie (4); études sur les transports et la facilitation du commerce (4);

- iii) Expositions, visites guidées et conférences : conférences sur des sujets relatifs aux sciences, à la technologie et à l'innovation, y compris l'informatique et les communications; conférences sur des questions relatives aux travaux menés dans le cadre du sous-programme (4);
- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures, prospectus et pochettes d'information sur différentes activités du sous-programme (examen des politiques mises en œuvre dans le domaine de la science, de la technique et de l'innovation, informatique et communications et commerce électronique au service du développement, Commission de la science et de la technique au service du développement, mise en valeur des ressources humaines et logistique commerciale) (9); bulletin d'information sur les transports (8); bulletin d'information sur le Système douanier automatisé (SYDONIA) (4); rapport d'activité annuel de la Division de la technologie et de la logistique (2);
- v) Communiqués et conférences de presse : lancement du *Rapport sur l'économie de l'information* (2); lancement du *Rapport sur la technologie et l'innovation* (2); lancement de l'*Étude sur les transports maritimes* (2); points et communiqués de presse, interviews sur des sujets relatifs à la science, à la technique et à l'innovation, y compris l'informatique et les communications; points de presse, interviews et conférences de presse concernant les produits du sous-programme (20);
- vi) Activités techniques : renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines (1); supports destinés au renforcement des capacités en matière de politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation au service du développement (1); renforcement des capacités en matière de politiques d'innovation et de politiques industrielles afin de promouvoir la production locale (1); rapports sur l'informatique et les communications et la réforme du droit (3); manuel révisé sur la production de statistiques relatives à l'économie de l'information (1); site Web destiné à recueillir des informations sur les moyens informatiques et en matière de communications (2); site Web de la Commission de la science et de la technique au service du développement (1); base de données d'informations sur l'économie (1); matériel de formation pour le programme TrainForTrade (2); plateforme d'apprentissage à distance (2); site Web et rapport mondial en ligne de SYDONIA (4); mise à jour des pages du site Web de la CNUCED, relatives aux programmes et activités menés dans le cadre du sous-programme (2);
- vii) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : préparation et coordination de cours de formation sur les principaux enjeux économiques internationaux à l'intention des pays en transition, de l'Asie occidentale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes et de l'Asie, et contribution à ces cours (5); formations courtes destinées aux délégations se trouvant à Genève (12);
- viii) Ressources audiovisuelles : CD-ROM pour les cours de formation sur les principaux enjeux économiques internationaux (5); vidéos pédagogiques sur la mise en valeur des ressources humaines (2); CD-ROM du programme TrainForTrade (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs fournis dans les domaines suivants : exécution des activités de formation et de mise en valeur des capacités menées dans le cadre du programme TrainForTrade (6); politiques mises en œuvre dans les secteurs de la science, de la technologie et de l'innovation; aspects politiques et pratiques de l'utilisation de l'informatique et des communications aux fins du développement (2); évaluation des

moyens informatiques et en matière de communications (1); politiques de transport et instruments, normes et règlements internationaux relatifs à la facilitation du commerce international, aux transports et à la sécurité des transports (6);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : cours de formation sur l'élaboration de politiques d'innovation et de politiques industrielles propres à promouvoir la production locale (4); ateliers régionaux organisés en vue de diffuser les politiques préconisées par la série des *Rapports sur la technologie et l'innovation* (1); développement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transport, y compris le transport multimodal, la logistique, les cadres juridiques, la conteneurisation et ses incidences internationales (20); aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires de l'utilisation de l'informatique et des communications aux fins du développement; évaluation des moyens informatiques et en matière de communications (4); ateliers de formation portant sur les politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation (2); séminaires relevant du programme TrainForTrade sur des questions concernant le commerce international, les services d'appui au commerce, le tourisme, les investissements et la gestion portuaire, y compris des ateliers sur le téléenseignement et la formation de formateurs (17);
- iii) Projets opérationnels : renforcement des capacités en matière d'informatique et de communications aux fins du développement; examen des politiques nationales en matière de science, de technique et d'innovation (4); projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les secteurs des transports et des services connexes, de la facilitation du commerce et de la logistique, y compris le système SYDONIA (50); programmes de formation et de renforcement des capacités relevant de TrainForTrade (7).

12.73 La répartition des ressources pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 12.23 ci-après.

Tableau 12.23 **Ressources nécessaires, sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)		2012-2013	2014-2015
	2012-2013	2014-2015		
A. Budget ordinaire				
Postes	18 507,3	17 250,9	54	50
Autres objets de dépense	445,7	425,3	–	–
Total partiel	18 953,0	17 676,2	54	50
B. Ressources extrabudgétaires	44 240,6	44 186,2	4	3
Total	63 193,6	61 862,4	58	53

12.74 Le montant de 17 676 200 dollars, en baisse de 1 276 800 dollars, doit servir à financer 50 postes [1 D-2, 3 D-1, 5 P-5, 9 P-4, 10 P-3, 8 P-2 et 14 G(AC)] pour un total de 17 250 900 dollars, et à couvrir d'autres dépenses prévues au titre des consultants, des groupes d'experts, des voyages du personnel et de divers services contractuels, qui s'élèvent à 425 300 dollars en tout et permettront de mettre en œuvre le programme de travail de la CNUCED au titre du sous-programme relatif à la technologie et à la logistique.

- 12.75 La diminution nette de 1 276 800 dollars résulte principalement des facteurs suivants : a) transfert d'un poste P-5 et d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes) au sous-programme 1, Mondialisation, interdépendance et développement; et b) suppression de deux postes d'agent des services généraux (Autres classes) et réduction des ressources affectées aux autres objets de dépense, conformément à la résolution 67/248 de l'Assemblée générale et tel qu'indiqué au point 1 du tableau 12.7 du présent rapport.
- 12.76 Au cours de l'exercice 2014-2015, le montant prévu au titre des ressources extrabudgétaires, soit 44 186 200 dollars, servira à financer, entre autres, les activités techniques de coopération suivantes : a) services consultatifs et cours de formation ayant trait aux aspects politiques et pratiques de l'informatique et des communications au service du développement, et à la mesure de l'économie de l'information, y compris dans le cadre du Partenariat sur les statistiques relatives aux technologies de l'information et des communications au service du développement; b) services consultatifs, formation et projets opérationnels ayant trait à l'examen des politiques mises en place dans les domaines de la science, de la technique et de l'innovation; c) appui aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, y compris la formation de formateurs et d'enseignants, et appui technique aux projets nationaux et régionaux; d) aide à la modernisation de la législation sur les transports et à la création d'une capacité nationale en vue de surmonter les difficultés et de rendre plus efficaces les services d'appui au commerce, tels que les douanes et les transports.

Sous-programme 5 Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 053 400 dollars

- 12.77 L'exécution de ce sous-programme incombe à la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux.

Tableau 12.24 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Promouvoir l'élaboration de politiques nationales et de mesures de soutien international propres à renforcer les capacités de production, et donc de développement économique et de réduction de la pauvreté en Afrique, dans les pays les moins avancés et dans d'autres groupes de pays se trouvant dans une situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables) et à favoriser leur intégration progressive à l'économie mondiale

Réalisations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès
--	-----------------------

a) Augmentation de la fréquence avec laquelle sont adoptées les recommandations générales d'ordre pratique formulées par la CNUCED en vue de promouvoir le développement de l'Afrique dans les domaines du commerce et du développement

a) Augmentation du nombre d'États membres qui ont signalé avoir adopté les orientations politiques ainsi que les résultats et les conclusions de travaux de recherche proposés par la CNUCED au sujet du commerce africain et du développement de l'Afrique

Mesure des résultats

2010-2011 : 7 États membres

2012-2013 (estimation) : 9 États membres

2014-2015 (objectif) : 10 États membres

b) Renforcement du consensus autour des politiques visant à surmonter les problèmes de développement que connaissent les pays les moins avancés dans l'économie mondiale, y compris les pays sur le point d'être admis à quitter la liste des pays les moins avancés, et adoption de ces politiques

b) Augmentation du nombre d'États membres qui ont signalé avoir adopté les orientations politiques ainsi que les résultats et conclusions de travaux de recherche proposés par la CNUCED au sujet du développement des pays les moins avancés et des pays sur le point d'être admis à quitter la liste des pays les moins avancés

Mesure des résultats

2010-2011 : 7 États membres

2012-2013 (estimation) : 9 États membres

2014-2015 (objectif) : 9 États membres

c) Renforcement de l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans de développement nationaux

c) Augmentation du nombre de pays parmi les moins avancés qui ont fait des progrès dans l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et dans l'application concrète des grilles d'activités du Cadre intégré renforcé

Mesure des résultats

2010-2011 : 12 pays

2012-2013 (estimation) : 12 pays

2014-2015 (objectif) : 13 pays

d) Renforcement de la capacité des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables d'assurer leur transformation économique et de devenir plus résilients

d) Augmentation du nombre de pays en développement sans littoral, de petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui bénéficient des conseils et autres formes d'aide de la CNUCED pour accomplir des progrès structurels

Mesure des résultats

2010-2011 : 4 pays

2012-2013 (estimation) : 4 pays

2014-2015 (objectif) : 4 pays

Facteurs externes

- 12.78 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les données et informations statistiques nécessaires sont disponibles et la coopération avec les organisations concernées est renforcée; b) les pays visés par le sous-programme et leurs partenaires de développement exécutent efficacement leurs engagements et les objectifs prévus dans les textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies; c) les ressources financières et humaines nécessaires sont disponibles, y compris au moyen des ressources extrabudgétaires; d) les États membres et les partenaires de développement sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

12.79 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances de l'Assemblée générale, en fonction des besoins (2); séances de la Deuxième Commission (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution aux rapports du Secrétaire général sur la mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés concernant des questions qui relèvent du mandat et de la compétence de la CNUCED (2); contribution au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique – rapport de synthèse du Secrétaire général sur la mise en œuvre et sur l'appui international (2); contribution au rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (1); contribution aux rapports du Secrétaire général sur l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (2);
 - ii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, en fonction des besoins (2); réunions du Comité des politiques de développement, en fonction des besoins (1);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution à la documentation destinée au Conseil, selon les besoins (1); apports conceptuels, méthodologiques et statistiques au travail du Comité intéressant directement les pays les moins avancés, dans le cadre, en particulier, de la poursuite de l'affinement des critères et des règles applicables à l'examen triennal de la liste des pays les moins avancés et de la mise en œuvre de la résolution 59/209 de l'Assemblée générale sur une stratégie de transition sans heurt pour les pays retirés de la liste;
 - iii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels pour les réunions préparatoires de la quatorzième session de la Conférence, en fonction des besoins (8);
 - iv) Conseil du commerce et du développement :

- a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles et les réunions directives du Conseil (12);
- b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports intermédiaires du secrétariat de la CNUCED sur la mise en œuvre des activités menées à l'échelle de la CNUCED en faveur des pays les moins avancés (2); rapport du secrétariat de la CNUCED sur l'intégration des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés dans le travail de la CNUCED et dans celui de ses organes intergouvernementaux (1); rapport du secrétariat de la CNUCED sur les questions sectorielles et les préoccupations thématiques des pays les moins avancés, telles que les produits de base (1); rapport du secrétariat de la CNUCED sur les questions sectorielles et les préoccupations thématiques des pays en développement sans littoral (1); rapports aux sessions ordinaires du Conseil du commerce et du développement sur la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé (2); rapports sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique (2); rapport au Conseil du commerce et du développement sur les pays les moins avancés, en fonction des besoins (1);
- v) Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
- vi) Groupes spéciaux d'experts : réunions sur des questions en relation avec le thème du *Rapport annuel sur les pays les moins avancés* (2); réunions sur le développement économique en Afrique (2); réunion consacrée à l'examen des dispositions prises aux niveaux national, régional et international pour mettre en œuvre les textes issus de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1); réunion sur le renforcement des capacités commerciales des pays les moins avancés pour optimiser les avantages pour le développement (1); réunion sur les petits États insulaires en développement (1); réunion sur les pays en développement sans littoral;
- vii) Assistance aux représentants et rapporteurs : contribution aux plans d'action du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en fonction des besoins; contributions aux rapports de base établis à l'intention des réunions d'experts consacrées aux questions relatives au commerce et au développement qui présentent un intérêt pour l'Afrique, les pays les moins avancés et les programmes spéciaux (en fonction des besoins);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Rapport sur les pays les moins avancés* (2); *Rapport sur les pays les moins avancés – Aperçu* (2); *Le développement économique en Afrique* (2);
 - ii) Publications isolées : étude sur des questions liées au programme spécial (1); perspectives, possibilités et difficultés de mise en œuvre des textes issus de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1); enseignements tirés de l'enregistrement des indications géographiques (2); évaluation de la zone de libre-échange tripartite en Afrique orientale et australe (1); rapport sur la situation des pays les moins avancés (2);
 - iii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : *Africa Report – extraits* (2); *Rapport sur les pays les moins avancés – Extraits* (4); documents d'information sur les pays en développement sans littoral (1); la valeur ajoutée et l'inclusion sociale dans le secteur de la pêche : étude de cas sur les femmes en Gambie (1); série de politique générale sur la pauvreté et le commerce (6);

enseignements tirés de la rédaction des règles d'origine (1); brochure sur les activités de la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux (1); rédaction d'accords de libre-échange en Afrique (1);

- iv) Activités techniques : lois et réglementations commerciales destinées à promouvoir les débouchés commerciaux des produits traditionnels en provenance des pays les moins avancés (2);
 - v) Conférences : organisation de conférences et d'exposés sur les questions relatives aux politiques de développement des pays les moins avancés et de l'Afrique destinés à divers publics, notamment aux représentants de la société civile et aux milieux universitaires, et sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment en liaison avec des stages de formation de la CNUCED et autres activités de renforcement des capacités (10);
 - vi) Communiqués et conférences de presse : communiqués de presse, conférences de presse et entretiens destinés à faire connaître les résultats des travaux de recherche et les propositions concernant les pays les moins avancés, le développement économique en Afrique, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins (4); communiqués de presse, conférences de presse et entretiens en rapport avec le travail consacré aux questions intéressant les pays les moins avancés (10);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs aux fins du contrôle et de l'évaluation des programmes de coopération technique dans le contexte du Cadre intégré renforcé, y compris la contribution à l'élaboration d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce par pays et l'exécution de programmes d'assistance technique liée au commerce sur la base de matrices d'action pour un diagnostic en matière commerciale permettant d'analyser l'impact des politiques de mondialisation et de libéralisation – y compris les réponses aux réformes d'orientation et adéquation des mesures prises au niveau international – sur le développement économique et social des pays les moins avancés (10); services consultatifs sur la mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et assistance pour la prise en compte des conclusions de la Conférence dans les politiques et stratégies nationales; services aux petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables destinés à les aider à intégrer les questions touchant le commerce et le développement dans les plans de développement nationaux, les stratégies de réduction de la pauvreté et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, en fonction des besoins (4); fourniture d'une aide et de services consultatifs dans le domaine des négociations commerciales multilatérales et régionales et du renforcement des capacités dans les pays en développement, y compris dans les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins; fourniture de services consultatifs aux pays qui sortent de la liste des pays les moins avancés, en particulier pour l'élaboration de stratégies de transition sans heurt (services fournis aux pays concernés avant, pendant et après la période de grâce de trois ans précédant le retrait de la liste) (1); services consultatifs sur les politiques générales destinées à renforcer la capacité de production des pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés, et à améliorer leur compétitivité dans l'économie mondiale, en fonction des besoins (1); services aux pays en développement destinés à les aider à intégrer les préoccupations relatives au commerce et au développement dans leurs plans nationaux

de développement et dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté, en fonction des besoins (4); services à l'appui des points focaux nationaux responsables du processus du Cadre intégré renforcé portant sur l'élaboration de politiques commerciales, notamment la libéralisation des échanges commerciaux et les résultats à l'exportation, en fonction des besoins (1);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : ateliers organisés dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé dans le cadre de l'assistance technique liée au commerce et de l'aide pour le commerce apportée aux pays les moins avancés (2); ateliers sur l'accès aux marchés et les législations commerciales visant à promouvoir les débouchés commerciaux des produits traditionnels en provenance des pays les moins avancés (1); ateliers destinés à faire connaître les conclusions des rapports sur les pays les moins avancés (2); cours de formation organisés à l'intention des dirigeants des pays les moins avancés à partir des rapports relatifs à ces pays (2); activités de formation visant à renforcer la capacité des petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables de jouer un rôle efficace dans le système commercial multilatéral et de tirer pleinement parti de la libéralisation des échanges dans le cadre du système (1).

12.80 La répartition des ressources pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 12.25.

Tableau 12.25 **Ressources nécessaires : sous-programme 5**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	9 743,0	9 481,1	26	25
Autres objets de dépense	493,0	572,3	–	–
Total partiel	10 236,0	10 053,4	26	25
B. Fonds extrabudgétaires	8 839,0	8 600,0	–	–
Total	19 075,0	18 653,4	26	25

12.81 Le montant de 10 053 400 dollars, qui représente une baisse de 182 600 dollars, permettra de financer 25 postes [1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 8 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 7 G(AC)], pour un montant de 9 481 100 dollars, et de pourvoir aux objets de dépense autre que les postes, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les experts, les frais de voyages, pour un montant de 572 300 dollars, pour mener à bien le programme de travail de la CNUCED dans le cadre de ce sous-programme portant sur l'Afrique, les pays les moins avancés et les programmes spéciaux.

12.82 La diminution de 182 600 dollars s'explique principalement par la suppression d'un poste d'agent des services généraux (Autres classes), conformément à la résolution 67/248 de l'Assemblée générale, en partie contrebalancée par la nécessité de faire appel au personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour apporter un appui administratif pendant les périodes de pointe.

12.83 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 8 600 000 dollars permettront notamment de financer les activités de coopération technique

suivantes : a) concevoir des supports de formation et organiser des ateliers de formation en vue de contribuer à renforcer les capacités nationales des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral ou de transit, des petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables de prendre l'initiative des stratégies nationales de développement; b) organiser des séminaires et des ateliers dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés et l'aide pour le commerce; et c) appuyer le renforcement de la coopération en matière de transport en transit entre pays sans littoral et pays de transit.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 26 702 100 dollars

- 12.84 Des services d'appui au programme sont fournis aux organes directeurs, aux unités responsables de la direction exécutive et de l'administration et à celles chargées des activités de fond prévues dans les sous-programmes, pour les aider à exécuter les produits prévus. Ces services sont assurés par trois entités, à savoir le Service de la gestion des ressources, le Service d'appui intergouvernemental et le Service de coopération technique.
- 12.85 Le Service de la gestion des ressources fournit les services d'appui concernant l'administration du personnel, la gestion budgétaire et financière, la planification des ressources et l'établissement du budget, ainsi que l'administration des activités de coopération technique. Il fournit également un appui informatique, notamment des services de traitement des données, met au point et gère des systèmes informatiques et assure un appui aux réseaux.
- 12.86 Le Service d'appui intergouvernemental est chargé de la préparation, de l'administration et du service des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui ont lieu tous les quatre ans, et de celles du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires (commissions, réunions d'experts et Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme), ainsi que des conférences des Nations Unies organisées sous l'égide de la CNUCED. Il se tient en rapport avec les groupes régionaux et leur fournit un appui, et il est également chargé du suivi de l'application des décisions des organes intergouvernementaux à l'échelon institutionnel, de l'établissement du calendrier des réunions, de l'édition de la documentation et de l'établissement de rapports, de l'appui en matière de protocole et de l'élaboration d'accords avec les pays qui accueillent les conférences.
- 12.87 Le Service de coopération technique formule des orientations générales et appuie la coordination des activités de coopération technique du secrétariat, notamment en examinant les projets proposés, en s'occupant des activités de collecte de fonds et en se tenant en rapport avec les bénéficiaires, les donateurs et les organisations qui participent aux activités de coopération technique touchant les échanges commerciaux.

Produits

- 12.88 Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale – documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux d'autres réunions intergouvernementales, en fonction des besoins (4); rapports sur les travaux des sessions annuelles et des réunions directives du Conseil du commerce et du développement (8);

- ii) CNUCED : services fonctionnels pour la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires (en fonction des besoins) (20);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions ordinaires annuelles et les réunions directives du Conseil (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (6); rapports sur les travaux des sessions annuelles des commissions de la CNUCED (6);
 - iv) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (36);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de séance et autres documents, en fonction des besoins (6); rapports sur l'examen des activités de coopération technique (2);
 - v) Commission du commerce et du développement : documentation destinée aux organes délibérants : rapports des réunions d'experts (8);
 - vi) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement : documentation destinée aux organes délibérants : rapports des réunions d'experts, notamment celles du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence et du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (8);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Expositions, visites guidées, conférences : réunions d'information à l'intention des diplomates nouvellement affectés à Genève et chargés des activités relevant de la CNUCED (4); activités de vulgarisation (par exemple, réunions d'information pour les délégations et d'autres groupes, séminaires et conférences publiques) sur les activités de la CNUCED et ses rapports avec d'autres organisations, et séminaires et conférences sur des questions liées à la coopération technique (10);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochure sur les programmes de coopération technique de la CNUCED (1);
 - iii) Activités techniques : site Web de la CNUCED et pages consacrées aux sujets suivants : réunions et activités, documents et publications, documents destinés aux médias et documents d'information, coopération technique (y compris le portail consacré à la coopération technique) (2);
 - iv) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : documents et contributions destinés aux réunions interinstitutions consacrées à la coordination des programmes, aux activités opérationnelles, à l'évaluation et aux questions de gestion, et participation à ces réunions (4);
- c) Projets opérationnels dans le cadre de la coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : appui général à la conception et à la gestion des activités de coopération technique de la CNUCED (1); conception et gestion des activités de coopération technique interinstitutions dans le cadre de la coordination et de la direction par la CNUCED du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives (1);

- d) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services de conférence : conception et exploitation d'installations de visioconférence (1); liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève au sujet des services de conférence et des questions de documentation, et avec le Siège au sujet des services de conférence, du calendrier des réunions, de la documentation et de la présentation de rapports à l'Assemblée générale (1); services techniques aux sessions annuelles des commissions de la CNUCED et aux réunions de leurs groupes d'experts (130); services techniques aux consultations du Secrétaire général de la CNUCED et du Président du Conseil du commerce et du développement avec les États membres (20); services techniques aux conférences internationales sur les produits de base (10); services techniques aux réunions de la Commission de la science et de la technique au service du développement (organe subsidiaire du Conseil économique et social) (20); services techniques à des séminaires et groupes d'études et à des réunions spéciales (30); services techniques aux sessions annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement (58); services techniques aux sessions du Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (48); services techniques à la quatorzième session de la CNUCED et à ses réunions préparatoires (1);
 - ii) Gestion des ressources humaines : assistance à l'administration pour ce qui est des politiques et pratiques de gestion du personnel, des mesures à prendre pour appliquer les résolutions de l'Assemblée générale et les directives du Bureau de la gestion des ressources humaines, ainsi que des nouvelles orientations et de l'adaptation des politiques et pratiques existantes; aide à l'administration concernant les relations entre le personnel et l'administration, notamment les échanges avec les organes représentant le personnel; administration, sécurité et bien-être du personnel, suivi du comportement professionnel, formation et perfectionnement du personnel, et cessation de service; recrutement et administration des consultants, des vacataires et des stagiaires; recrutement, administration et reclassement du personnel recruté au titre de projets; gestion des postes vacants, recrutement, affectation et promotion du personnel; large diffusion des avis de vacance de postes, notamment au moyen du site Web et de la liste de diffusion de la CNUCED;
 - iii) Planification des programmes, budget et comptabilité : gestion des crédits alloués, contrôle du tableau d'effectifs, certification et établissement de rapports sur l'utilisation des ressources approuvées, et élaboration des rapports sur l'exécution du budget et des rapports statistiques sur les postes vacants; contrôle financier et certification de tous les comptes concernant les fonds provenant du budget ordinaire alloués à la CNUCED; établissement de rapports financiers et comptabilité en vertu d'une délégation de pouvoir pour tous les projets de coopération technique financés par différents donateurs en dehors du budget ordinaire; tenue des dossiers concernant les voyages, les consultants, les activités menées dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique et les activités de formation aux fins de l'établissement de rapports; suivi et vérification de la mise en œuvre du programme et coordination de l'établissement des rapports concernant l'exécution des programmes; planification du programme et coordination de l'élaboration du projet de programme de travail; examen, tenue et rectification des comptes, et traitement des opérations financières, tant au titre du budget ordinaire que des fonds extrabudgétaires; préparatifs en vue de l'application des normes comptables internationales pour le secteur public et du progiciel de gestion intégré;

- iv) Services centraux d'appui :
 - a. Appui à l'édition électronique : assistance aux fins de l'établissement des documents à publier sur CD-ROM ou sur d'autres types de supports électroniques, aide à la mise en page des publications; administration et contrôle de la qualité du site Web de la CNUCED, coordination de son contenu et coordination technique avec le Centre international de calcul;
 - b. Gestion des installations : administration des locaux à usage de bureaux, en liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève pour ce qui est de l'entretien des locaux et du matériel, de la gestion des entrepôts et des stocks de publications, et de la gestion et de la cession du matériel;
 - c. Services d'appui en matière informatique : installation du matériel, services de redéploiement et de réparation, tenue des inventaires et contrôle de l'utilisation des ressources, service d'assistance technique aux utilisateurs pour les logiciels fonctionnant sur ordinateur individuel ou sur ordinateur central; contrôle intégré de l'ensemble des systèmes informatisés utilisés par la CNUCED, y compris des mesures visant à assurer leur compatibilité et leur conformité avec les technologies utilisées à l'extérieur, et planification et mise au point de nouveaux systèmes; maintenance et amélioration de l'infrastructure du réseau local, des liaisons internes et avec l'extérieur ainsi que du courrier électronique et des systèmes de communication; appui opérationnel pour les principales applications et mise au point de nouvelles applications en fonction des besoins; activités préparatoires à l'instauration d'Umoja;
 - d. Autres services généraux : gestion des polices d'assurance, des archives et des annuaires téléphoniques; fourniture de services généraux dans le cadre des préparatifs de la quatorzième session de la Conférence;
 - e. Services d'achat : assistance touchant les procédures d'achat, les demandes de fournitures et le traitement des informations connexes par le Système intégré de gestion, les dons offerts à des organismes sans but lucratif et les demandes d'impression, y compris les travaux contractuels d'imprimerie (1); liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève, les bureaux extérieurs du PNUD et les équipes des projets sur le terrain pour toutes les procédures concernant l'acquisition de biens et de services; établissement de divers rapports statistiques sur les achats, tenue de l'inventaire du matériel et transferts d'avoirs à des gouvernements au titre de projets;
 - f. Voyages : établissement de prévisions de dépenses concernant les voyages, traitement des demandes d'autorisation de voyage et établissement de fichiers pour le paiement des indemnités de subsistance journalières pour les voyages du personnel, des consultants, des experts et des participants aux réunions;
- v) Services de traduction et d'édition : édition de la documentation de la CNUCED et gestion des procédures d'envoi des documents.

12.89 La répartition des ressources pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 12.26.

Tableau 12.26 Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2012-2013	2014-2015 (avant actualisation des coûts)	2012-2013	2014-2015
A. Budget ordinaire				
Postes	19 987,6	19 201,9	64	61
Autres objets de dépense	7 894,7	7 500,2	–	–
Total partiel	27 882,3	26 702,1	64	61
B. Ressources extrabudgétaires	11 930,4	10 239,4	14	14
Total	39 812,7	36 941,5	78	75

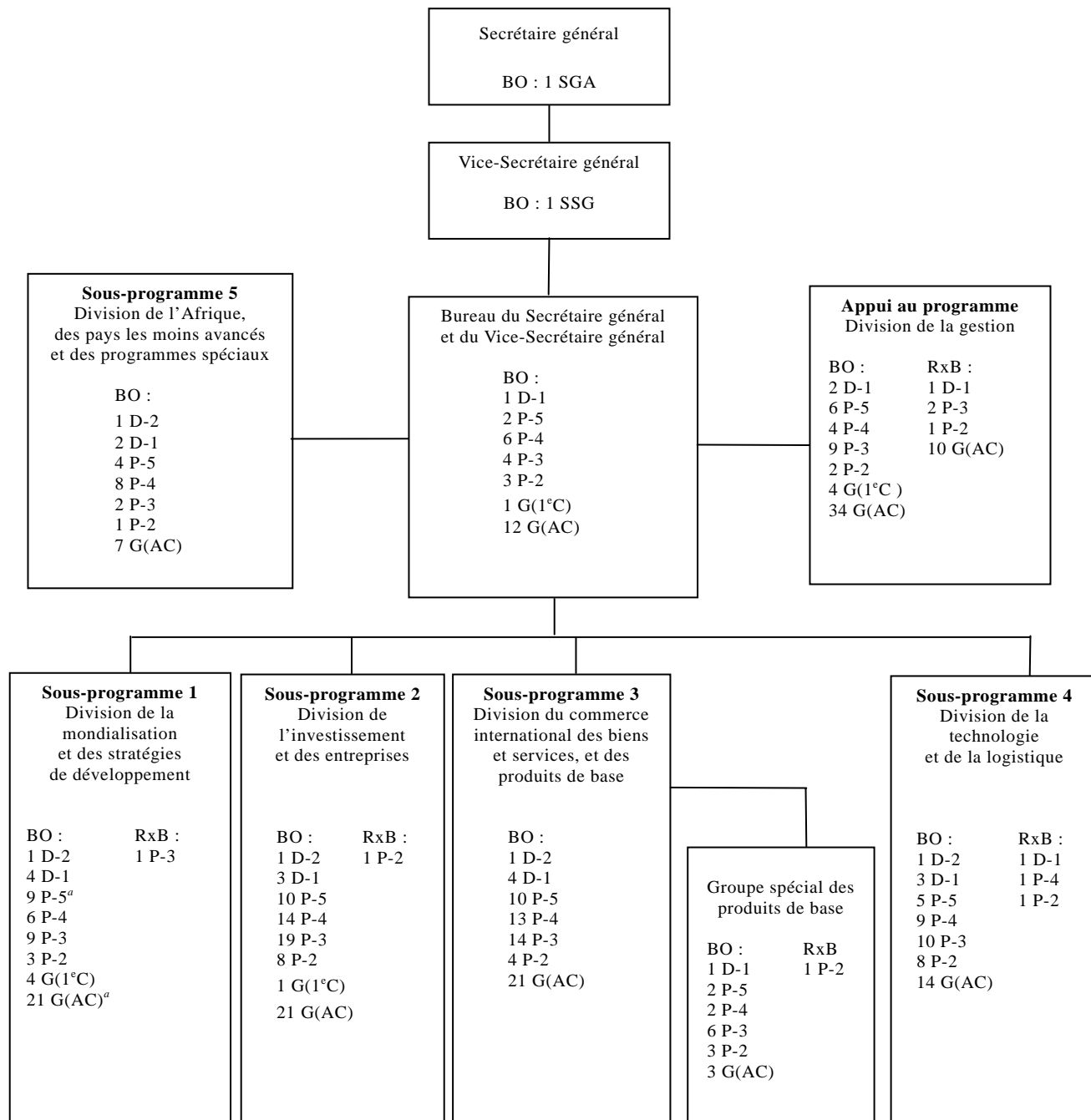
12.90 Le montant de 26 702 100 dollars, qui représente une diminution de 1 180 200 dollars, permettra de financer 61 postes [2 D-1, 6 P-5, 4 P-4, 9 P-3, 2 P-2, 4 G(1°C) et 34 G(AC)], pour un montant de 19 201 900 dollars, et de pourvoir aux objets de dépense autres que les postes, dont le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les frais de voyage, les services contractuels et les services informatiques, les frais généraux de fonctionnement et les dépenses d'acquisition et de remplacement du matériel de bureautique, pour un montant de 7 500 200 dollars au titre de l'appui au programme.

12.91 La baisse de 1 180 200 dollars est due à la suppression de trois postes d'agent des services généraux (Autres classes), qui résulte de la réorganisation des méthodes de travail et des fonctions au sein du Service de la gestion des ressources et du Service d'appui intergouvernemental, en partie contrebalancée par la nécessité de recourir au personnel temporaire à court terme pendant les périodes de pointe en lieu et place de postes permanents. Par ailleurs, la diminution au titre des objets de dépense autres que les postes résulte de gains d'efficacité obtenus grâce à la réduction des tarifs contractuels relatifs aux télécommunications, à la baisse des dépenses au titre du courrier et de la valise diplomatique grâce à la généralisation des moyens électroniques de communication, à la poursuite de la dématérialisation du travail et des procédures administratives, à la diminution des volumes d'impression et de reproduction papier, au prolongement du cycle de vie et à l'optimisation du matériel de bureau, comme il est indiqué dans le tableau 12.8 du présent rapport.

12.92 Pendant l'exercice biennal 2014-2015, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 10 239 400 dollars permettront de financer des services d'appui aux activités extrabudgétaires relevant du programme de travail.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2014-2015



^a Transfert de 1 P-5 et de 1 G(AC) du sous-programme 4.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/66/7, chap. II)

Le Comité consultatif appuie les modifications proposées et ne doute pas que le Groupe de l'évaluation et du suivi contribuera à renforcer la capacité de la CNUCED d'accomplir efficacement ses mandats. Il compte être informé des incidences du transfert considéré dans le cadre de son examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 (par. IV. 38)

À la suite de son transfert et de la rationalisation de ses fonctions, le Groupe de l'évaluation et du suivi a mis au point la politique d'évaluation de la CNUCED, qui a été approuvée par le Secrétaire général en décembre 2011. Cette politique sert de base à l'action d'évaluation interne et externe du secrétariat de la CNUCED et inspire notamment les principes généraux et les normes d'évaluation. Sur le fondement de cette politique, le Groupe de l'évaluation et du suivi a préconisé l'adoption d'une nouvelle méthode d'élaboration des plans d'évaluation annuels. Cette nouvelle méthode vise à mieux tirer les enseignements de l'expérience et à renforcer la responsabilité par l'évaluation des résultats au regard des plans-programmes approuvés par les États membres. Elle permet également l'évaluation systématique de chaque sous-programme de la CNUCED et prévient les éventuelles lacunes dans le contrôle des activités. Les États membres ont examiné le plan d'évaluation à la soixante-troisième session du Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme avant de l'adopter en décembre 2012 à la réunion du Conseil du commerce et du développement. Pour renforcer encore l'effet des évaluations, le Groupe travaille également à mieux promouvoir la diffusion des conclusions et des enseignements tirés.

Le Comité consultatif est d'avis que la CNUCED prenne des mesures pour augmenter le nombre des donateurs de sorte à accroître ses ressources extrabudgétaires (par. IV.42)

Depuis la soixante-sixième session du Comité consultatif, la CNUCED a pris des mesures pour mettre en place une stratégie de levée de fonds afin d'améliorer la coordination et l'intégration de l'action menée dans ce domaine, en particulier d'élargir le nombre de donateurs et d'accroître le volume des contributions extrabudgétaires. Le document définissant la stratégie est en passe d'être achevé et sera diffusé à tous les acteurs concernés dans le courant du premier semestre de 2013.

Annexe III

Produits de l'exercice 2012-2013 non reconduits en 2014-2015

Paragraphe	Produit	Quantité	Explication
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement			
12.40 b) i)	Publications en série : <i>Development and Globalization: Facts and Figures</i>	8	Ce produit a été classé à tort parmi les publications en série, alors qu'il ne paraît que tous les quatre ans à l'occasion de la session quadriennale de la Conférence.
Sous-programme 3. Commerce international, composante 1 : renforcement du commerce international			
12.50 b) i)	Publications en série : <i>Analytical Series B: Competition Law and Policy</i>	1	Ce produit a été reclassé dans la documentation technique, ce qui correspond davantage à sa nature.
Sous-programme 3. Commerce international, composante 2 : produits de base			
12.56 b) i)	Publications en série : <i>Iron Ore Statistics</i>	2	Ce produit a été reclassé dans la documentation technique, ce qui correspond davantage à sa nature.
12.56 b) i)	<i>Iron Ore Market Review</i>	2	Ce produit a été reclassé dans la documentation technique, ce qui correspond davantage à sa nature.
Total partiel		6	